



HAL
open science

Melle (Deux-Sèvres)

Luc Bourgeois, Florian Téreygeol

► **To cite this version:**

Luc Bourgeois, Florian Téreygeol. Melle (Deux-Sèvres). Bourgeois, Luc. Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge, volume 2, XXVII, APC, pp.77-112, 2005, APC, mémoires. hal-02161097

HAL Id: hal-02161097

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02161097v1>

Submitted on 24 Jun 2019

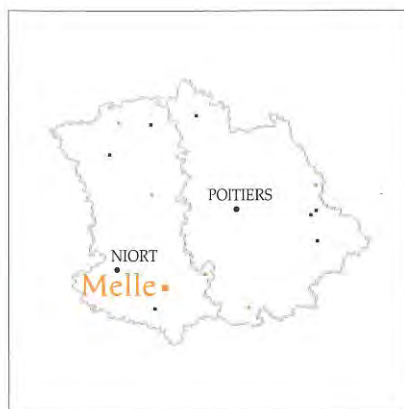
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MELLE

(Deux-Sèvres)

Luc BOURGEOIS
Florian TÉREYGEOL



I. SITE ET SITUATION

Le Mellois et son chef-lieu

Melle occupe le centre d'un plateau d'une quarantaine de kilomètres de côté, espace de transition bocager entre les plaines de Niort, de Saintonge et du Haut-Poitou. Lors de son développement des Xe-XIIIe siècles, la ville se situe également dans un espace politique de transition : en retrait de places frontalières comme Aulnay, Chizé ou Niort, elle joue le rôle de base arrière des ducs d'Aquitaine face à la Saintonge.

Le cœur de l'agglomération occupe le promontoire rocheux dégagé par la confluence de la Béronne et de son affluent, le Pinier (fig. 36). Au nord, l'éperon s'ouvre largement vers le plateau. Autour de cette défense naturelle, des faubourgs sont venus occuper dès le Moyen Âge la tête de l'étroit vallon du Pinier (Fosseماغne), le versant ouest de la vallée de la Béronne (Saint-Hilaire) et la bordure du plateau prolongeant l'éperon (Saint-Pierre).

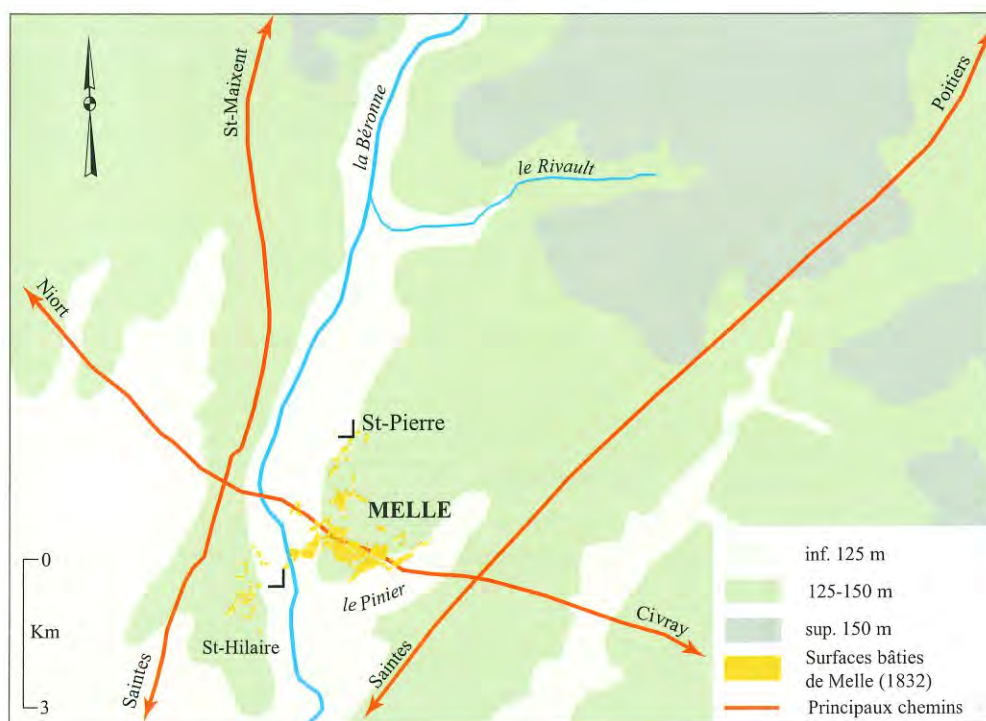


Fig. 36 : Le site de Melle
(Dessin : L. Bourgeois).

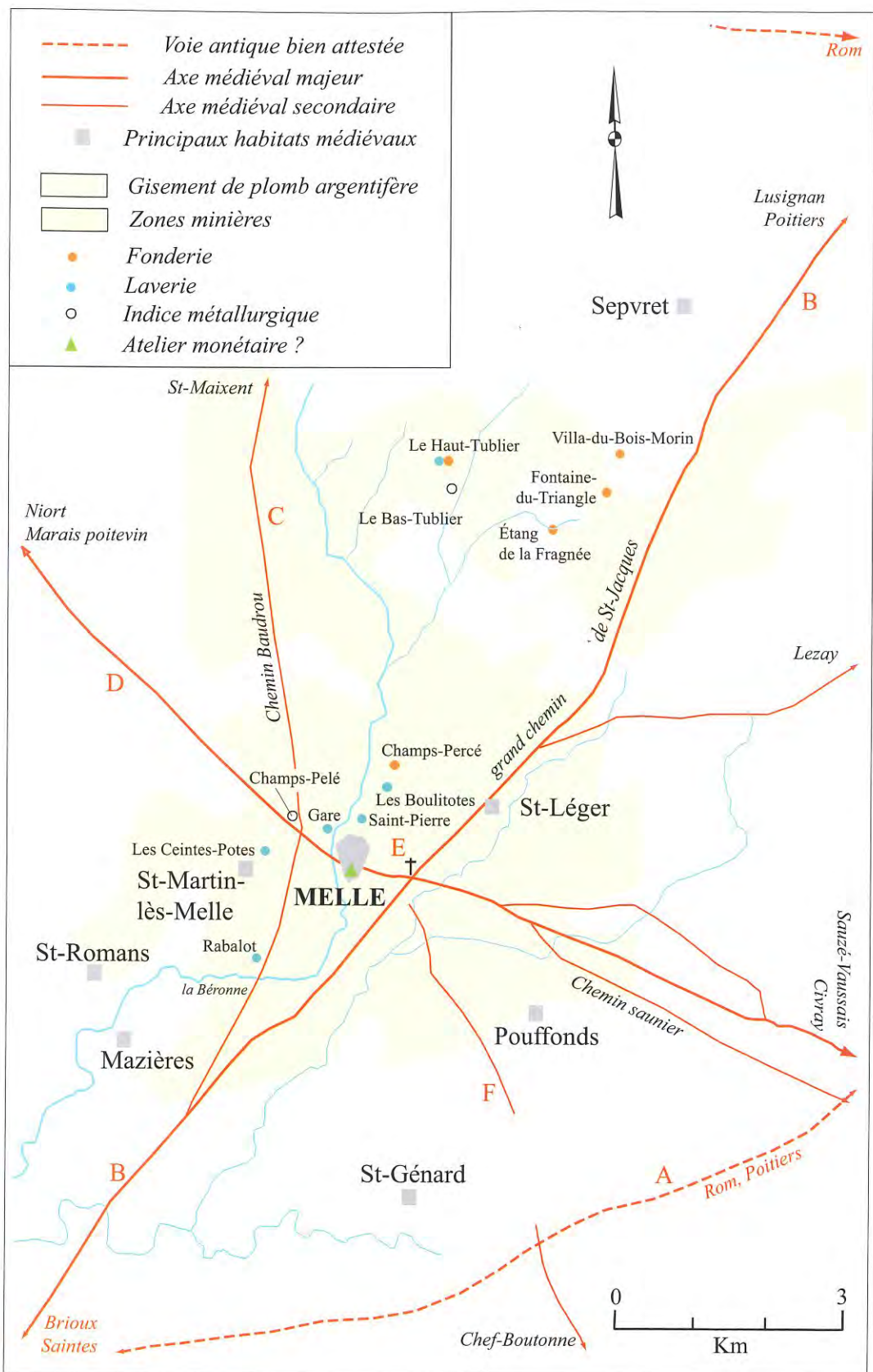


Fig. 37 : Réseau routier majeur et activités métallurgiques à Melle et aux environs (Dessin : F. Téreygeol, L. Bourgeois).

Les voies de communication

La ville s'est développée 8 km à l'ouest de la voie antique Poitiers-Saintes par Rom et Brioux-sur-Boutonne (fig. 37, A) ⁽¹⁾. Ce lien majeur entre le Bassin parisien et l'Aquitaine fut postérieurement éclipsé par un nouvel itinéraire passant par Lusignan, Chenay, Chey et Saint-Léger-de-la-Martinière et qui rejoint la voie antique peu avant la traversée de la Boutonne (fig. 37, B). Déjà partiellement redressé sous Colbert, ce grand chemin guidera l'implantation d'une route royale presque achevée en 1788 ⁽²⁾. C'est aujourd'hui la RD 950. On a beaucoup écrit sur ce "chemin de Saint-Jacques" jalonné par des infrastructures d'accueil ⁽³⁾. Il n'a jamais été capté par l'agglomération de Melle qu'il "laisse à main droite, un quart de lieue au-delà", selon l'expression de *La Guide des chemins de France* ⁽⁴⁾. Il serait nécessaire de mener une étude régressive des nombreuses variantes de cet itinéraire nord-est/sud-ouest pour fixer la chronologie de ses nombreux fuseaux. Par exemple, la section Rom-Brioux de la voie antique est toujours en usage au XVe siècle ⁽⁵⁾ et Rom demeure un péage important à l'époque moderne ⁽⁶⁾. D'autre part, de nombreux voyageurs médiévaux semblent faire le détour par Saint-Maixent pour joindre Poitiers à Brioux ⁽⁷⁾. Ce tracé, connu sous le nom de Chemin Baudrou (boueux) longeait à l'ouest le faubourg Saint-Hilaire et matérialisait une section de la limite paroissiale avec Saint-Martin-lès-Melle (fig. 37, C). Il était associé à deux éléments soulignant son importance : l'aumônerie de Puyherbault et les fourches patibulaires de la châtelainie. L'entrée de ce chemin dans la ville de Saint-Maixent est marquée par l'existence d'une Porte mellaïse, attestée dès le milieu du XIIe siècle ⁽⁸⁾. Une variante de cet itinéraire passant par Villiers et le quartier Saint-Pierre a pu exister sur l'autre rive de la Béronne.

Ces tracés qui encadrent la ville de Melle tout en l'évitant sont coupés par le grand chemin de Limoges à Nantes (fig. 37, D). Cette route, qui participait probablement au réseau des chemins sauniers unissant le Limousin à l'Atlantique ⁽⁹⁾, structurait au contraire fortement le paysage urbain. Surveillée par les châteaux successifs, elle empruntait la Grand'Rue et organisait la partie septentrionale de la ville. L'aumônerie de Fossemagne et la léproserie bordaient cette voie entre la porte de ville et l'important carrefour de la Croix-Guignon (fig. 37, E) ⁽¹⁰⁾, lui-même marqué par une chapelle dédiée à saint Jacques. À l'est de ce point, un faisceau de tracés parallèles semble avoir concurrencé l'actuelle RD 948.

Le carrefour de la Croix-Guignon constitue également l'origine d'un chemin gagnant Ruffec par Chef-Boutonne (fig. 37, F) ⁽¹¹⁾. Une autre route de Ruffec, souvent considérée sans preuve comme antique ⁽¹²⁾, est attestée plus au nord. Signalons enfin un itinéraire Melle-Jarnac connu sous le nom de "Grand chemin de Melle" dans un dénombrement de la vicomté d'Aulnay en 1412 ⁽¹³⁾ et de "Chemin des Romains" dans la mémoire locale ⁽¹⁴⁾.

(1) Voir les notices concernant Brioux-sur-Boutonne et Rom dans la présente collection.

(2) *Notice sur Melle* par le président Aymé, 1810 (A. D. Deux-Sèvres, 5F 65) ; Mémoire adressé en 1766 au receveur des Finances du Poitou par Garran, receveur des tailles de l'élection de Saint-Maixent, éd. A. Richard, *Mém. Soc. Stat. Deux-Sèvres*, 2e s., t. XIII, 1873-1874, p. 188 ; voir également A. D. Vienne, C 40.

(3) Un texte de 1333 concernant Saint-Léger-de-la-Martinière le nomme *magnum iter sancti Jacobi ou iter pictavinum* (A.N., P 250/3^o 7 v^o). Sur l'infrastructure d'accueil le long de cette route, voir entre autres : Coste-Messelière (R. de la), Sources et illustrations de l'histoire des établissements hospitaliers et du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle des passages de la Loire au Grand Chemin chassé des pèlerins de Saint-Jacques, première partie (suite), *Bull. Soc. hist. sci. Deux-Sèvres*, 2e s., t. XII, 1979, n^o 2-3, p. 183-210.

(4) Estienne (Ch.), *La guide des chemins de France de 1553*, éd. J. Bonnerot, Paris, 1936, t. II, p. 207.

(5) R. de la Coste-Messelière, Sources et illustrations..., *op. cit.*, p. 183-185.

(6) Voir dans ce volume la notice consacrée à Rom.

(7) C'est vraisemblablement le cas du pape Urbain II qui, en 1096, passe successivement par Poitiers, Saint-Maixent et Saint-Jean d'Angély (*Regesta pontificum Romanorum...*, éd. Ph. Jaffé, 2e éd., t. I, Leipzig, 1885, p. 686). En 1373 et 1377, les itinéraires de Jean de Berry entre Lusignan et Melle ou Celles-sur-Belle passent par Saint-Maixent (Lehoux (F.), *Jean de France, duc de Berry. Sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris, 1966-1968, t. III, itinéraire).

(8) *Porta mellensis*, 1134-1164 : *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent*, éd. A. Richard, Poitiers, 1886-1888 (Arch. hist. Poitou, XIII et XV), t. I, n^o 344 ; *Porta metulensis*, 1189 (*id.*, n^o 367).

(10) Sur ce thème, voir en particulier Barrière (B.), Itinéraires médiévaux : du Limousin à l'Aquitaine. In : *Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours*. Limoges, 1990, p. 121-142.

(11) A. D. Vienne, C 317, aveu et dénombrement du fief Béchet au château de Melle, 7 décembre 1408 : terre "touchant à la Croix-Guignon d'une part et au long du grand chemin de saint Jame".

(12) Le 28 octobre 1361, les commissaires du roi d'Angleterre couchent à Melle en venant de Ruffec. Ils se rendent à Niort le lendemain.

(13) C'est le cas du tronçon empierré large de 3,25 m observé en 1888 sur la commune de Pouffonds (Lacuve (E.), Information, *Bull. Soc. Stat. Deux-Sèvres*, t. VII, 1888-1890, p. 172).

(14) Dénombrement rendu le 10 juillet 1412 au comte de Poitou par François de Montbron, vicomte d'Aulnay, publié dans les *Arch. hist. Saintonge Aunis*, t. XV, 1887, p. 165.

(15) Traver (E.), *Histoire de Melle*. Melle, 1938 (réimpression Marseille, 1980), p. 18-19. Ce chemin a été étudié par Clouet (M.), En suivant deux voies préromaines de Saintonge, *Rev. Saintonge Aunis*, t. 43, 1928-1930, p. 93-108 et 177-190.

(16) A. D. Deux-Sèvres, 5F 35, notice du président Aymé, 1801.

(17) Espérandieu (E.), *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. t. II, Paris, 1908, n° 1718.

(18) Hiernard (J. et D.), *Carte archéologique de la Gaule : les Deux-Sèvres*. Paris, 1997, p. 202-203, n° 16-17 et 19.

(19) *Ibid.*, p. 202, n° 7 et 8 pour les découvertes anciennes. Le caractère résiduel du petit bronze de Claude II et des fragments de sigillée recueillis en 1988 est évident (Boutin (S.), Fouille de sauvetage de la place Bujault, Melle (Deux-Sèvres, 1988) : bilan préliminaire et axes de réflexion, *Bull. ADANE*, n° 6, 1994, p. 42-72).

(20) J. et D. Hiernard, *op. cit.*, p. 202, n° 5.

(21) Boutin (S.), Le site de la Garenne - le Foyer-Logement à Melle (Deux-Sèvres), *Bull. ADANE*, n° 6, 1994, p. 38-41. Du mobilier antique semble également avoir été découvert un peu au nord de ce point (J. et D. Hiernard, *op. cit.*, p. 202, n° 10).

(22) Boutin (S.), Un curieux site gallo-romain : le Pain béni (Melle), *Bull. ADANE*, n° 2, 1990, p. 36-43.

(23) Bourneau (Ch.), Un habitat des XIV^e-XVI^e siècles au Champ de Villiers, commune de Melle (1985), *Bull. ADANE*, n° 3, 1991, p. 91.

(24) Hiernard (J.), Un trésor de monnaies romaines du III^e siècle trouvé à Melle (Deux-Sèvres) en 1974, *Acta numismatica*, t. VII, 1977, p. 115-179 ; Bouniot (A.), Gendron (Ch.), Le site gallo-romain de Champ-Percé, à Melle, *Bull. Soc. hist. Deux-Sèvres*, 2^e s., t. XI, 1978, p. 21-41. Les structures associées à une activité métallurgique, rapportées à l'Antiquité par les fouilleurs, semblent être associées à du mobilier carolingien.

(24) J. et D. Hiernard, *op. cit.*, p. 202, n° 11, d'après l'identification de J. Lafaurie, qui place cette monnaie au VI^e siècle. La localisation précise est fournie par Boutin (S.), Le site de la Garenne-le Foyer-Logement à Melle (Deux-Sèvres), *Bull. ADANE*, n° 6, 1994, p. 38.

(25) Ramé (A.), [Information], *Bull. Soc. nat. Antiq. Fr.*, 3^e tr. 1883 (1884), p. 234 ; Deloche (M.), Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne, *Rev. archéol.*, 3^e s., t. VI, 1885, p. 130-132. Le lieu-dit "la Tour" fourni pour cette découverte doit être corrigé en "la Gour". Les bagues sont actuellement conservées au Musée des Antiquités nationales.

(26) Voir *infra* le paragraphe consacré à la chapelle de la Gour.

(27) Nonnus, *Placidus, Sedulfus et Inportunus* (Belfort (A. de), *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers*. Paris, 1892-1895, n° 2878-2880 et 2882-2884 ; Bost (J.-P.) et coll., Les monnaies d'or antiques et du haut Moyen Âge du musée archéologique de Saintes, *Rev. Saintonge Aunis*, 1976, p. 7-34). Nonnus a également émis du numéraire au nom de Thouars (Belfort, n° 4352) et de *Cadolinium* (Gué-du-Loir, Loir-et-Cher ?) (*Bull. Soc. franç. Numism.*, 1930, p. XXVI). Une monnaie portant au droit MEDVLLIO et au revers le nom du monétaire Dordo est uniquement signalée par A. de Barthélemy.

(28) Prou (M.), Bougenot (S.), Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais, *Rev. numism.*, 1907, p. 208.

II. DE L'ANTIQUITÉ AU Xe SIÈCLE : UNE RÉALITÉ DIFFICILE À PERCEVOIR

Les vestiges antiques et mérovingiens

Aucune structure gallo-romaine n'a pour l'instant été observée dans le centre ancien et ses faubourgs. Si l'hypothèse de l'établissement de l'église Saint-Hilaire (fig. 40, n° 8) "sur les ruines d'un temple des païens" (15) est depuis longtemps abandonnée, l'existence d'une occupation antique à cet emplacement n'est toutefois pas impossible. Le bas-relief funéraire gallo-romain remployé à l'extérieur du transept nord de l'église (16) ou les deux monnaies de la même période découvertes aux alentours ne suffisent pas pour attester une occupation précoce du site mais la mise au jour près de l'église d'une fosse contenant de la vaisselle et une bague antique constitue un indice plus probant (17).

La concentration de mobilier antique attestée entre la place Bujault et le parc de la Garenne appelle également une interprétation nuancée. Les objets de la place Bujault nous paraissent constituer des éléments erratiques apportés lors de l'aménagement de la place au XVIII^e siècle (18). Par contre, l'emprise du foyer-logement, au nord de la place René-Groussard (fig. 40, n° 1a) a livré un numéraire constantinien assez homogène (19) et de la vaisselle antique (20).

Les plus proches indices gallo-romains structurés ont été relevés près d'1 km au nord et à l'est du confluent de la Béronne et du Pinier : ensemble de fosses et inhumation d'enfant au "Pain béni" (fig. 40, n° 1b) (21), paire de fosses au "Champ de Villiers" (fig. 40, n° 1c) (22), trésor d'antoniniens du III^e siècle et occupation antique associée à des sépultures au Champ-Percé (23). En l'état des connaissances, aucun indice ne permet donc d'envisager l'existence d'un habitat groupé antique sous l'agglomération médiévale de Melle et ses environs immédiats.

Les témoignages concernant la période mérovingienne sont encore plus ténus. Un *argenteus* uniface du VII^e siècle a été découvert au 2, rue Foucaudrie (fig. 40, n° 2) (24). Sur la rive droite de la Béronne, les travaux d'établissement de la gare ont fourni un sarcophage contenant deux bagues en bronze (fig. 40, n° 3) (25). Peut-être faut-il associer cette sépulture à une chapelle attestée par des textes postérieurs (26).

L'apport des sources numismatiques et narratives (VIe-IXe siècles)

Plusieurs types de *tremisses* frappés ca 560-675 par au moins quatre monétaires ont été attribués à Melle (27). Leur droit porte en effet la légende METALV (ou METOLO, MEDOLO, METALLO), lieu qualifié de *vicus* dans presque tous les cas. De rares deniers mérovingiens anépigraphe ont également été attribués à Melle (28).

Quatre textes du IX^e siècle mentionnent Melle, deux d'entre eux relatant des événements rapportés au VIII^e siècle :

1. Un long passage des *Gesta pontificum Autissiodorensium*, rédigé entre 873 et 875, analyse le testament de Didier, opulent évêque d'Auxerre mort en

623⁽²⁹⁾. Ce personnage, originaire d'Aquitaine par sa mère, octroie plusieurs domaines saintongeais. Il offre également à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre des terrains bâtis situés à *Metullus*⁽³⁰⁾. La géographie du transcripteur semble bien hésitante mais ce passage pourrait concerner Melle. Si telle est la réalité, le vocabulaire utilisé (*areas cum domibus suprapositis*) est spécifiquement urbain et correspond peut-être plus à la réalité carolingienne qu'à celle du VIIe siècle.

2. Les *Gesta Dagoberti*, rédigées par un moine de Saint-Denis dans les années 830-840, affirment que le roi Dagobert Ier (629-639) aurait donné pour la couverture de l'abbatiale dyonisienne les 8 000 livres de plomb dues par Melle, tous les deux ans, à titre de cens⁽³¹⁾. Plusieurs chercheurs ont considéré ce passage comme douteux et reflétant la situation existant à l'époque de son auteur.

3. Les Annales de Saint-Bertin rapportent que le *vicus* de *Metallum* fut détruit par un raid viking en 848⁽³²⁾. Nous ne pouvons préciser l'itinéraire suivi par cette incursion terrestre.

4. *Last but not least*, le célèbre Édît de Pîtres du 25 juin 864 maintient Melle parmi les dix lieux de fabrication habilités à produire le numéraire de Charles le Chauve et en fait l'unique atelier officiel du quart sud-ouest du royaume⁽³³⁾.

Que nous apportent ces sources numismatiques et narratives ? De la fin du VIe siècle au IXe siècle, Melle est qualifié de *vicus*. Des monnayages d'or et d'argent sont frappés à son nom dès l'époque mérovingienne, la production conjointe de ces deux types d'espèces indiquant souvent des sites d'importance. Les termes de la donation de Didier d'Auxerre sont même identiques à ceux employés pour des habitats agglomérés, mais nous avons noté qu'il pouvait s'agir d'un anachronisme. Le raid viking de 848 montre que Melle exerce alors une attraction égale à celle des cités et des grands monastères. Ces mentions qui placent Melle très haut dans la hiérarchie des habitats du haut Moyen Âge mettent encore plus crûment en évidence la pauvreté des témoignages matériels actuellement disponibles pour cette période.

Plus que le passage discutable des *Gesta Dagoberti*, nous allons voir que le toponyme Melle lui-même prouve la connaissance des filons de galène argentifère dès l'époque mérovingienne. C'est cette richesse qui explique l'importance du lieu comme atelier monétaire à l'époque carolingienne. Les recherches numismatiques et archéologiques menées depuis quelques années invitent à faire le point sur la chronologie et la nature de cette activité minière, métallurgique et monétaire avant de mesurer l'impact qu'elle a pu avoir sur l'essor politique et urbain de Melle.

Les mines de plomb argentifère (fig. 37)

À en croire les premiers historiens qui se sont intéressés aux mines de Melle, l'exploitation de ce gisement remonterait à la plus haute Antiquité. Cependant, les vestiges mis au jour ne permettent pas d'avancer une telle datation. En revanche il est permis de s'interroger sur l'existence d'une activité minière à Melle dès la période mérovingienne. Plusieurs datations par radiocarbone provenant de différents réseaux actuellement accessibles caractérisent clairement une phase d'activité dès la seconde moitié du

(29) *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, t. I, éd. et trad. M. Sot et al., Paris, 2002, p. 86-103. Pour la datation de ce document, voir Janin (P.), *Heiric d'Auxerre et les Gesta pontificum Autissiodorensium*, *Francia*, t. 4, 1976, p. 89-105. L'original du testament de Didier était encore conservé dans les archives de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre à l'époque de rédaction des *Gesta* (Heiric d'Auxerre, *Miracula sancti Germani*, éd. L.-M. Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, Auxerre, 1850, p. 177).

(30) *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, op. cit., p. 103 : *item dedit in pago Santonico villas Saturiacum et Visionem, cum edificiiis, mancipiis, silvis ac universo apparatu eorum, necnon et areas cum domibus suprapositis tam in Metullo quam in urbe Senonica*. Duru (op. cit., t. I, p. 336 suiv.) avait lu ce dernier mot *Sanctonica*, Saintes.

(31) *Gesta Dagoberti I Regis Francorum*, éd. B. Krusch, *MGH. SRM.*, t. II, Hanovre, 1888, c. 40, p. 419 : *denique eodem tempore plumbeum, quod ei ex Metallo censitum in secundo semper anno solvebatur, libras octo millia ad cooperiendam eandem supra dictorum beatorum martyrum ecclesiam concessit...*

(32) *Annales de Saint-Bertin*, éd. F. Grat, J. Vielliard et S. Clémencet, Paris, 1964, p. 55 : *Nortmanni Metallum vicum populates, incendio tradunt*. Sur l'impact régional des raids vikings, voir Garaud (M.), *Les incursions normandes en Poitou et leurs conséquences*, *Rev. hist.*, t. 72, 1937, p. 241-267.

(33) *Capitularia Regum Francorum*, t. II, éd. A. Boretius et V. Krause, Hanovre, 1897, n° 273 (*MGH. Leges, sectio II*), art. 12 : *Sequentes consuetudinem praedecessorum nostrorum, sicut in illorum capitulis invenitur, constituimus, ut in nullo loco alio in omni regno nostro moneta fiat nisi in palatio nostro et in Quentovico ac Rotomago, quae moneta ad Quentovicum ex antiqua consuetudine pertinet, et in Remis et in Senonis et in Parisio et in Aurelianis et in Cavillono et in Metullo et in Narbona*.

VII^e siècle. De la même façon, les résultats des analyses isotopiques ⁽³⁴⁾ réalisées sur l'argenteus trouvé à Melle (dernier quart du VII^e siècle) caractérisent la filiation reliant le minerai de Melle à cet objet. En l'état actuel des recherches, le seul indice qui permettrait d'avancer une datation plus ancienne pour le début de l'exploitation du gisement reste le nom mérovingien du vicus. Les premiers noms portés par Melle sont METOLO et MEDOLO. Ils apparaissent sur des tiers de sous d'or. Or, d'autres sites portent des noms très proches : *Las Medulas* en Espagne ⁽³⁵⁾, la *Vigne de Medallada* en France ⁽³⁶⁾. Dans le premier cas, il s'agit d'un gisement d'or, dans l'autre d'un gisement de cuivre. La similitude entre ces noms et celui de Melle sous la forme MEDOLO est troublante. Elle porte à croire que le gisement était connu dès le VI^e siècle. Le problème est encore plus simple avec le terme de METOLO puisqu'il désigne soit une masse minérale, soit un métal, et, pour certains auteurs, un gisement. Mais il s'agit pour l'heure d'indices et des preuves plus tangibles devront être apportées pour caractériser une exploitation antérieure au VII^e siècle.

En revanche le lien reliant la mine à la production monétaire de Melle n'est plus à démontrer, que ce soit pour la fin de la période mérovingienne ou pour l'ensemble de la période carolingienne. Il est plus intéressant de s'interroger sur la localisation du si fameux atelier monétaire. La découverte d'un coin monétaire ⁽³⁷⁾, le seul connu pour cette période, prouve déjà que la frappe avait bien lieu à Melle. Sa localisation non loin de l'actuel hôtel de Ménoc serait peut-être à mettre en relation avec l'ancien centre du pouvoir à Melle, symbolisé par le *castrum*. D'autre part, à l'occasion de travaux non loin de l'Église Saint-Savinien, il a été mis au jour trois têtes de marteau, le fléau d'une petite balance avec les anneaux pour suspendre les plateaux, un culot de litharge ⁽³⁸⁾, un morceau de métal "ressemblant à du plomb ou à de l'argent", ainsi que trois monnaies de Charles le Chauve ⁽³⁹⁾. Ces monnaies ont été identifiées ⁽⁴⁰⁾, il s'agit d'un type immobilisé produit à partir du Xe siècle. Le matériel découvert dans ce bâtiment peut être rattaché à une activité métallurgique, sans aucun doute pour le culot de litharge, mais l'absence d'une description plus fine du matériel et du contexte de découverte oblige à la prudence et il reste impossible de localiser plus précisément l'atelier monétaire.

Les anciennes mines sont beaucoup plus facilement repérables dans le paysage. Leur répartition montre que les mineurs carolingiens avaient repéré le gisement de galène argentifère dans toute son étendue. L'exploitation ne se limite pas à la seule commune de Melle mais se situe également sur les communes de Saint-Léger-de-la-Martinière, Saint-Martin-lès-Melle et Sepvret. Mais bien que les mines aient marqué le paysage, la toponymie n'en a gardé que de rares traces et de façon toujours secondaire. Le *Bois des Turpes*, les *Fosselières*, les *Montagnes* sont les trois seuls toponymes rappelant un paysage minier sans que celui-ci soit clairement caractérisé. La compilation de toutes les informations concernant les mines, depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, offre une image assez décousue de ce qu'ont pu être les zones d'exploitation anciennes. Les différents auteurs se sont focalisés sur les entrées donnant accès au réseau souterrain. Cette vision ne permet pas d'apprécier l'importance du district minier. En fait, seules la recherche et l'étude des déblais (les haldes) et des puits de mine permettent de comprendre toute l'importance de cette activité au cours du haut Moyen Âge. Cette approche plus globale avait déjà été ressentie comme nécessaire par R.-F. Rondier. Il s'est appliqué à

(34) Téreygeol (F.) et al., *Melle, recherches sur la production de l'argent à la période carolingienne*. D.E.S., tapuscrit, 2001, p. 15-17.

(35) Domergue (Cl.), *Les mines de la péninsule ibérique dans l'Antiquité romaine*. Paris, 1990 (coll. de l'École Française de Rome, 127), p. 35 et 43.

(36) Lechelon (B.), La mine d'argent médiévale de Bouco-Payrol (Aveyron). In : Ambert (P.) dir., *Mines et métallurgies de la Préhistoire au Moyen Âge en Languedoc-Roussillon et régions périphériques*. Actes du colloque, 1997 (Revue de la Fédération archéologique de l'Hérault, n° 21), p. 167-183.

(37) Breuillac (E.), Un coin monétaire de l'atelier de Melle, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, t. V, 1909, p. 359-361.

(38) Les culots de litharge sont produits lors de la séparation du plomb et de l'argent pendant l'opération de coupellation.

(39) Rondier (P.-F.), *Historique des mines de Melle*. Melle, 1870, p. 81-83.

(40) Jeanne-Rose (O.), Trouvailles isolées de monnaies carolingiennes en Poitou : inventaire provisoire, *Rev. numism.*, 1996, p. 264.

localiser plusieurs tas de déblais ⁽⁴¹⁾. Il fut aussi le seul à déplorer que l'on utilise ces déchets de mines pour remblayer les chemins, faisant par là même disparaître le témoignage le plus visible de l'extraction souterraine ⁽⁴²⁾. Le travail de prospection, notamment à partir de photographies aériennes, a permis de compléter la carte des vestiges miniers mellois et de comprendre les conditions qui ont guidé l'implantation et permis le développement des zones d'exploitation. En observant l'emplacement des indices miniers, il ressort une disposition toujours en relation avec les vallées. Systématiquement, les mineurs ont travaillé à partir des affleurements à flanc de vallée avant de s'enfoncer dans le plateau.

L'observation de la carte des vestiges miniers et métallurgiques du Mellois (fig. 37) appelle quelques réflexions. Essayer de parler d'organisation en district des mines de Melle reste une tentative risquée. Les seuls éléments à notre disposition pour justifier ces districts sont les témoignages archéologiques. Aucun texte ne vient aider à la compréhension de l'espace. Les mines s'organisent bien en fonction du réseau hydrographique, leur développement dépendant plus de la profondeur du gisement que de sa richesse. Il y a donc bien une première organisation, mais elle ne laisse transparaître que les contraintes liées à la géologie, à la morphologie du Mellois et aux limites techniques des mineurs. L'organisation de l'espace se ressent au travers des localisations des ateliers de surface. Sur les six laveries repérées, deux sont en fond de vallée et les quatre autres sur les plateaux. Les laveries de minerai ne sont donc pas tributaires d'une amenée d'eau régulière et constante. À l'inverse, les implantations sur les plateaux sont directement à mettre en relation avec l'existence de mines. La fouille de la laverie des Boulitotes ⁽⁴³⁾ montre le lien très étroit qui unit l'exploitation souterraine et la première étape de traitement du minerai. Il s'agit d'un indice montrant une organisation de l'exploitation en cellules. Les laveurs de minerai ont mis en place leurs installations à proximité immédiate de la mine, au débouché des puits dans le cas des Boulitotes, pour limiter au minimum le transport du minerai. À l'inverse, les deux laveries de Saint-Martin-lès-Melle et de Rabalot se positionnent en fond de vallée et elles sont déconnectées d'une centaine de mètres des zones minières. Elles semblent se placer au début de l'exploitation des zones voisines, à un moment où l'évacuation du minerai peut encore se faire par l'entrée horizontale, les réseaux n'étant pas encore trop foncés sous le plateau. Quant aux fonderies, le faible nombre de sites caractérisant avec certitude un atelier de transformation du minerai incite à une prudence plus grande encore. Pourtant leur découverte sur l'ensemble du gisement atteste au moins que la production du plomb d'œuvre ⁽⁴⁴⁾ se faisait également en liaison avec les zones d'extraction. Rien ne permet de dire, dans l'état actuel de la recherche, que des fonderies partait l'argent prêt à être monnayé. Mais il est possible d'affirmer que le métal produit dans ces ateliers connaissait au moins une première coupellation ⁽⁴⁵⁾ et qu'il n'y avait donc pas une centralisation de la production du métal blanc.

Une des questions les plus difficiles est de déterminer à quel moment cesse l'activité minière. Il est toujours ardu de donner une date et surtout d'expliquer les raisons de l'arrêt d'une exploitation minière ancienne. Le gisement de Melle ne fait pas exception à la règle. Pourtant force est de reconnaître que sur l'ensemble des datations radiocarbone réalisées en mine

(41) Rondier, *op. cit.*, p. 24.

(42) *Ibid.*, p. III : "Enfin, j'ai été effrayé à l'idée que dans trente ans, il ne restera pas trace des nombreux et imposants monticules de pierres de mine qui attestent l'importance de l'exploitation, si on continue à en prendre les pierres pour l'entretien des chemins".

(43) Fourteau-Bardaji (A.-M.), Un atelier carolingien d'enrichissement du plomb argentifère : le site des Boulitotes à Melle, *Bull. Soc. Hist. Scient. Deux-Sèvres*, 3e s., t. 1, 1993, p. 443-457.

(44) Il s'agit du plomb argentifère obtenu au terme de l'épuration, après la fusion du minerai.

(45) Dans la chaîne opératoire de production de l'argent à partir de plomb argentifère, la coupellation est la dernière étape qui consiste à séparer au cours d'une fusion et par différence d'oxydation l'argent du plomb. Les témoignages archéologiques de cette opération sont des morceaux de litharge. Cet oxyde de plomb se forme en continu au cours de l'opération et il faut le retirer de la coupelle jusqu'à ce qu'il ne reste plus que de l'argent. Le métallurgiste reconnaît ce moment lorsque le bain métallique devient beaucoup plus lumineux (l'éclair d'argent). Si l'opération est arrêtée avant cet éclair, le métallurgiste obtient simplement un alliage plus riche en argent que le plomb d'œuvre.

comme sur les ateliers de surface, aucune date ne s'inscrit au-delà de l'an Mil. Bien qu'il ne s'agisse que d'un constat provisoire, car l'ensemble des mines de Melle n'ont pas fait l'objet d'une datation, il n'est pas déraisonnable de croire que l'activité minière périclita dans le courant du Xe siècle. Reste à déterminer les raisons de l'abandon de ce gisement, alors même que les ressources ne sont pas épuisées et que l'argent reste une denrée précieuse. Un faisceau d'indices fournit un début de réponse. Les études numismatiques menées sur le monnayage carolingien mettent clairement en évidence l'importance de la production melloise et son augmentation dans la seconde moitié du IXe siècle. C'est d'ailleurs à ce moment qu'est rédigé l'Édit de Pîtres, qui atteste de son importance au sein de l'économie carolingienne. En mine, un appauvrissement du couvert forestier est décelable entre la fin du IXe siècle et le début du Xe siècle, alors qu'aucune variation n'apparaît entre le VIIe et le IXe siècle. De plus, si l'on considère le caractère apocryphe de la donation de plomb à l'abbatiale de Saint-Denis, il est alors possible de mettre en avant une forte production de ce sous-produit de la métallurgie de l'argent dès la fin de la première moitié du IXe siècle. Cette production qui a pour corollaire une augmentation de la production d'argent, est sans commune mesure avec les données moyennes calculées à partir de la durée totale de l'exploitation, de son extension spatiale et de la teneur en minerai de la roche. Il apparaît au travers de ces différentes sources, une volonté effective d'augmenter les émissions de deniers mellois entre les années 850 et 900.

Cet accroissement de la production monétaire est précédé naturellement par une augmentation de la production minière. Cette dernière aurait causé un déséquilibre écologique empêchant la reconstitution des forêts et des taillis. Sans bois à proximité, il devenait rapidement impossible d'exploiter ce gisement ⁽⁴⁶⁾. Mais une autre raison, plus technique, peut être avancée pour expliquer l'abandon de l'extraction. L'extension des mines reconnues en prospection grâce à la localisation des puits et des halles indique l'importance de ces réseaux qui s'enfoncent profondément sous le plateau mellois. Or pour pouvoir conduire efficacement un abattage au feu ⁽⁴⁷⁾, il faut nécessairement creuser des puits d'aéragage très rapprochés les uns des autres. Un puits tous les dix mètres semble être l'écartement maximum. Plus les réseaux s'enfoncent sous le plateau, plus les puits sont profonds et nécessitent du temps et des moyens pour être percés. Il est possible que les mineurs carolingiens aient atteint un palier technique. Les mines étant trop profondes, les puits trop longs et coûteux à percer, l'exploitation aurait alors cessé faute de pouvoir mettre en place un autre type d'aéragage que celui reposant sur le système des puits. Qu'il s'agisse d'une raison écologique ou technique, l'exploitation des mines cesse dans le courant du Xe siècle. La cessation de l'extraction a-t-elle pour conséquence la disparition de l'atelier monétaire ? Rien ne le prouve sinon la concomitance de la fin de ces deux activités.

(46) Téreygeol (F.), Dubois (C.), Mines et métallurgie carolingienne à Melle (Deux-Sèvres) : l'apport des charbons de bois archéologiques, *Archéol. médiévale*, t. XXXIII, 2003, p. 91-102.

(47) L'abattage au feu est une technique très ancienne d'extraction. Elle consiste à dresser un bûcher contre la paroi à abattre. Sous l'effet de la chaleur, la roche connaît un choc thermique et se fracture. À Melle, cette technique est en usage pendant toute la période d'exploitation.

III. POUVOIRS ET ESPACE DOMINÉ (Xe-XVe SIÈCLES)

Pagus et viguerie de Melle (fig. 38)

Le déclin de l'activité minière ne semble pas affecter l'essor de la *villa Metulo*. Au contraire même, c'est au Xe siècle que le site s'affirme comme centre de pouvoir local.

Le territoire de Melle a dû s'inscrire originellement dans le *pagus* de Brioux. Cette circonscription est mentionnée à partir de la fin du VIIe siècle mais sa mise en place pourrait s'avérer largement antérieure. À l'époque carolingienne, elle est divisée en vigueries aux limites assez mouvantes et couvre un vaste espace allant des confins septentrionaux de l'Aunis aux portes de Poitiers (48). La mention à partir de 925 d'un *pagus* et d'une viguerie de Melle (49) semble résulter d'un démembrement récent du *pagus* de Brioux : des *villae* de la viguerie de Brioux sont ainsi localisées *in pago Metulinse* à partir de 945 (50). La dilution de cette *vicaria Briocinse*, absente des sources écrites après 986 (51), doit être liée à l'essor de Melle et probablement d'Aulnay (52). À la fin du Moyen Âge, la limite des châtelainies de Melle et Aulnay s'inscrit même symboliquement au cœur du village de Brioux-sur-Boutonne, qui n'abrite plus aucun pouvoir laïc d'importance (53).

La restitution du *pagus* et de la viguerie de Melle ne peut s'opérer que sur un petit nombre de mentions et sur les données également lacunaires concernant les circonscriptions voisines. Nous reprenons ici dans ces grandes

(48) Brunie (D.), Brioux-sur-Boutonne (Deux-Sèvres). In : Bourgeois (L.) dir., *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge*, t. I, Chauvigny, 2000 (Association des Publications Chauvinoises, XVII), p. 31-33 ; du même, *Territoires, paysages et habitat dans le pagus de Brioux*. DEA de civilisation médiévale, Université de Poitiers, 1998, 2 vol.

(49) Saint-Maixent, t. 1, n° 12.

(50) *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély*, t. 1, éd. G. Musset, Paris, 1901 (AHSa, t. XXX), n° CCXLII (945) ; *Ibid.*, t. II, Paris, 1904 (AHSa, t. XXXIII), n° CCCIV (969) ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers*, éd. L. Redet, Poitiers, 1874 (Arch. hist. Poitou, III), n° 449 (983-984) (ces deux références seront dorénavant abrégées "Saint-Jean d'Angély" et "Saint-Cyprien"). Coste-Messelière (R. de la), *Le pagus de Melle, ses vigueries et leurs confins (Xe-XIe siècles)*, *Bull. Soc. Hist. Scient. Deux-Sèvres*, t. 9, 4e trim. 1953 (1954), p. 363), va à l'encontre de cette hypothèse, sur le simple fait qu'aucun texte ne localise la viguerie de Melle *in pago Briocinse*. La création simultanée du *pagus* et de la viguerie de Melle, attestés pour la première fois en 925, suffirait à expliquer ce fait.

(51) Saint-Cyprien, n° 407 (954-986).

(52) La viguerie d'Aulnay est citée pour la première fois en 951-952 (Saint-Cyprien, n° 459).

(53) Dénombrement d'Aulnay, *op. cit.*, n. 13, p. 151-158 ; *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, IX (1445-1476)*, éd. P. Guérin, Poitiers, 1903 (Arch. hist. Poitou, XXXII), n° 1150 (1447).

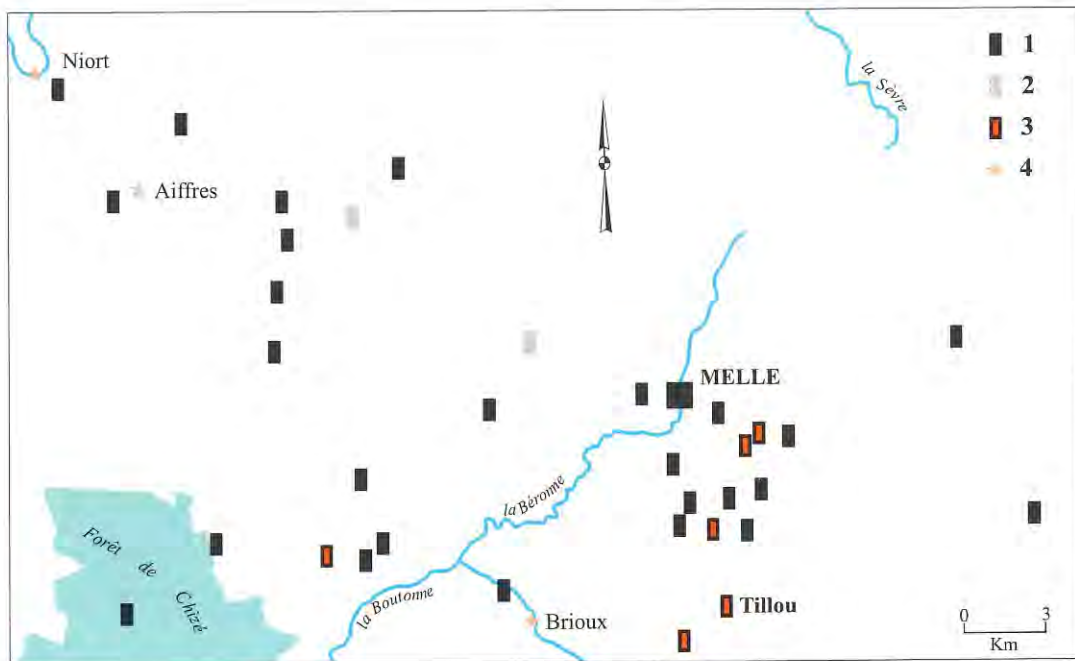


Fig. 38 : Le *pagus* de Melle et les vigueries de Melle et Tillou : 1. Habitat attribué à la viguerie de Melle ; 2. Habitat attribué à la *vicaria castris* de Melle ; 3. Habitat attribué à la viguerie de Tillou ; 4. Localité repère (Dessin : L. Bourgeois).

(54) Le *pagus* de Melle..., *op. cit.*, p. 347-365 et, du même, Recherches sur le *pagus*, la viguerie et la châtelainie de Melle, *Pos. Thèse Ec. Chartes*, 1950, p. 65-72.

(55) Saint-Cyprien, n° 452 (988-1031).

(56) Saint-Maixent, n° 7 (948), 35 (967) et 38 (969).

(57) *Ibid.*, n° 37 (968) et 386 (av. 968).

(58) *Pagus* et viguerie de Niort sont attestés conjointement en 971 (Saint-Jean d'Angély, n° 433).

(59) Comparer les actes Saint-Cyprien, n° 62 (986-987, date corrigée) et Saint-Jean d'Angély, n° 251 (1021).

(60) Saint-Jean d'Angély, n° 433.

(61) Secondigné (962) et ses écarts de Sart (962) et Pouzou (vers 975) (Besly (J.), *Histoire des comtes de Poitou et ducs de Guyenne*. Paris, 1647, p. 259 ; Saint-Jean d'Angély, n° 250). Il semble même s'étendre tardivement au cœur de la barre forestière : Paitoux, c. de Villiers-en-Bois (1020), Villeneuve, c. de Breuil-sur-Chizé (av. 1043) (Saint-Jean d'Angély, n° 251 ; *Chartes poitevines de l'abbaye de Saint-Florent-près-Saumur de 833 à 1160*, éd. P. Marchegay, Poitiers, 1873 (Arch. hist. Poitou, 2), n° 67).

(62) Nouaillé n° 50 (937) et Médiathèque de Poitiers, coll. Fonteneau, t. XIII, p. 41 (vers 988).

(63) Saint-Cyprien, n° 450 (vers 980 ?).

(64) Saint-Cyprien n° 401 (969) et 456 (987-996) et *Chartes de l'abbaye de Nouaillé de 678 à 1200*, éd. dom P. de Monsabert, Poitiers, 1936 (Arch. hist. Poitou, 49), n° 94 (Xe siècle) (dorénavant abrégé "Nouaillé").

(65) Saint-Cyprien, n° 401 (969).

(66) Saint-Cyprien, n° 494 (ca 1020) et 497 (ca 990).

(67) Saint-Cyprien, n° 450 (ca 980) et n° 449 (983-984).

(68) Saint-Jean d'Angély, n° 401 (969).

(69) Saint-Maixent, n° 1 et 90.

(70) Nouaillé, n° 53.

(71) *Chartes poitevines, 925-950*, éd. E. Carpentier et coll., Poitiers, 1999, n° F011 (dorénavant abrégé CP 925-950) ; Saint-Maixent, t. I, n° 64 (cette *terra comite* est localisée dans la paroisse de Saint-Pierre).

(72) Saint-Jean d'Angély, n° 182.

(73) *Chartes poitevines, 900-925*, éd. E. Carpentier et coll., Poitiers, 1995, n° E006 (903), n° E013 (905), E015 (911) et CP 925-950, n° F001 (925).

(74) Cette formule n'est critiquée que par Coste-Messelière (R. de la), *Note pour servir à l'histoire de Melle : du castrum à la motte féodale et au château, du vicomte aux châtelains et aux seigneurs*. Poitiers, 1957, p. 17-19 (nous utilisons le tiré-à-part de la bibliothèque d'histoire de l'Université de Poitiers, qui comporte de nombreuses corrections manuscrites de l'auteur).

(75) Nouaillé, n° 26, 31, 32 et 40 ; Saint-Maixent, n° 8.

lignes le tableau assez statique proposé il y a quelques décennies par René de la Coste-Messelière⁽⁵⁴⁾, même s'il est fragilisé par les difficultés d'identification des toponymes et les bouleversements territoriaux opérés autour de l'an Mil.

Souché, aux portes de Niort, marquerait la limite occidentale de la viguerie et du *pagus* de Melle au début du XI^e siècle⁽⁵⁵⁾ mais le développement de Niort semble avoir fortement remanié la géographie administrative de cette zone : l'inconsistante viguerie d'Aiffres⁽⁵⁶⁾ est confondue avec celle de Marigny dès 960⁽⁵⁷⁾ puis absorbée par la viguerie aunisienne de Bessac, elle-même disloquée par l'apparition d'un *pagus* de Niort⁽⁵⁸⁾. Parallèlement, Melle arrache entre 986-987 et 1021 plusieurs *villae* à l'ancienne viguerie de Marigny⁽⁵⁹⁾. Ces redécoupages semblent mal maîtrisés par les contemporains eux-mêmes : en 975, *Bellemontem* est ainsi attribué à la fois à la viguerie de Melle et au *pagus* de Niort⁽⁶⁰⁾.

Au sud, le ressort de Melle s'étend jusqu'à la forêt de Chizé⁽⁶¹⁾. Il ne franchit nulle part le cours de la Boutonne, alors que plusieurs localités de la *vicaria Briocensis* apparaissent au nord de la rivière⁽⁶²⁾. À l'est, les lieux attribués aux vigueries voisines de Rom⁽⁶³⁾, Caunay⁽⁶⁴⁾ et Bouin⁽⁶⁵⁾ dessinent en négatif une frontière approximative. Clussais-la-Pommeraiie constitue l'ultime point connu du *pagus* et de la viguerie de Melle dans cette direction⁽⁶⁶⁾, si l'on excepte le cas de Vançais ou Vanzay (*Venziacus*), qui passe de la viguerie de Rom à celle de Melle à la fin du Xe siècle⁽⁶⁷⁾. Nous ne disposons par contre d'aucune information précise au nord de Melle. La *vicaria Metulensis* comprend Le Magnou et Boissec (c. de Lezay) mais un vaste espace non documenté sépare ces lieux du cours de la Sèvre niortaise. Ce cours d'eau, qui fait tourner un moulin attribué à la viguerie de Melle⁽⁶⁸⁾, pourrait toutefois séparer cette circonscription de la viguerie d'Exoudun.

La viguerie de Tillou constitue la fraction méridionale du *pagus* de Melle, entre Chef-Boutonne et Pouffonds. Elle est attestée en 925 et mentionnée jusqu'au début du XI^e siècle⁽⁶⁹⁾, même si la *villa* de Tillou est attribuée à la viguerie de Melle en 939⁽⁷⁰⁾.

Comtés de Poitou et d'Angoulême, vicomtés de Melle et d'Aulnay

Contrôleur de l'atelier royal de Melle à l'époque de Charles le Chauve et probable fondateur du *castrum*, le comte de Poitou dispose précocement de biens fonciers à Melle : la mention de terres du comte en 928 et dans un autre acte du Xe siècle en témoignent⁽⁷¹⁾. Vers 1015, il contribue encore à la donation de maisons du *castrum*⁽⁷²⁾. Son autorité s'exerce aussi indirectement à travers des agents : l'existence d'un vicomte nommé Atton est attestée par quatre actes passés entre 903 et 925⁽⁷³⁾. Seul un document d'avril 907 lui donne clairement le titre de *vicecomitis Metulensi*. Ce personnage a souvent été mis en rapport avec le contrôle des mines, au point d'être qualifié de "vicomte monétaire"⁽⁷⁴⁾. Un autre vicomte est-il dès cette époque attaché au site voisin d'Aulnay ? Le vicomte Maingaud, attesté de 903 à 922 et qui souscrit plusieurs actes aux côtés d'Atton, a en effet souvent été considéré comme le premier vicomte d'Aulnay, sans que sa charge soit jamais désignée précisément⁽⁷⁵⁾. Les éditeurs des

Chartes poitevines ont récemment proposé de l'identifier à un vicomte de Poitiers, reculant ainsi de quelques années l'apparition d'un vicomte d'Aulnay (76).

Une notice de décembre 928 relate un échange de terres de la *villa* de Melle intervenu entre l'abbé de Saint-Maixent et le vicomte Cadelon (77). Cadelon, attesté de 927 (78) à 947-948 (79), paraît prendre la succession d'Atton. C'est probablement avec ce personnage que le chef-lieu de la vicomté se déplace de Melle à Aulnay, place frontalière du Poitou (80). Cette évolution pourrait s'inscrire dans un remaniement des vicomtés opéré par Guillaume Tête d'Etoupe (81).

Lorsque vers 1020 Guillaume le Grand cède conjointement les deux places au comte d'Angoulême Guillaume IV Taillefer, Adémar de Chabannes qualifie encore Melle de vicomté, ce qui n'est vraisemblablement plus le cas depuis près d'un siècle (82). Quel sens donner à cette inféodation, d'ailleurs temporaire : le comte d'Angoulême contribue-t-il à défendre la route Poitiers-Saintes face à la politique agressive de Foulques Nerra en Saintonge et d'Hugues de Lusignan plus au nord ? Les ambitions du Lusignan sur Melle apparaissent d'ailleurs clairement dans un passage dans le célèbre *Conventum* (vers 1030) : il réclame au duc d'Aquitaine "l'homme qui garde la tour de Melle", à titre de garantie et pour se prémunir du remuant Aimery de Rancon (83). Guillaume le Grand ne peut souscrire à cette requête, probablement parce que ce *castrum* est alors inféodé au comte d'Angoulême. Le 10 décembre 1032, Guillaume le Gros vient tenir un plaid à Melle (84), événement qui pourrait marquer le retour du *castrum* dans sa mouvance directe du duc. Le vicomte d'Aulnay Guillaume souscrit à sa suite. C'est l'ultime manifestation des liens qui l'unissaient à l'ancienne vicomté de Melle.

De la *vicaria castrî* à la châteltenie, des viguiers aux seigneurs (fig. 39)

Le glissement de la viguerie carolingienne au territoire contrôlé par le château de Melle est consacré par l'évolution du vocabulaire des chartes du XIe siècle. Si des viguiers souscrivent encore quelques actes des années 1020-1040 (85), au moins deux documents de 1031 et 1044 localisent des biens *in vicaria castrî* (86). Le terme de châteltenie apparaît pour la première fois vers 1087 (87).

Le plaid ducal de 1032 déjà mentionné est souscrit par les deux personnages qui contrôlent à partir de cette époque la destinée de Melle : Constantin et Maingot.

Constantin est le dernier personnage à s'intituler *vicarius Metulensis*, mais le duc lui-même doit lui demander son assentiment lors d'une donation dans la région de Melle en 1043, preuve qu'il tient alors la viguerie en fief (88). Vassal du vicomte d'Aulnay pour une terre (89), Constantin apparaît surtout comme un fidèle du duc d'Aquitaine. Il est également dénommé *militis Metulensis castrî* vers 1035 (90).

Maingot peut être identifié au *vir clarissimus* qui passe un acte près de Lusignan entre 1019 et 1030 (91). Sa famille est possessionnée à l'ouest de Poitiers (le Breuil-Maingot). Il apparaît comme viguier entre 1020 et 1029, dans

(76) CP 925-950, p. 11, n. 11.

(77) *Ibid.*, n° F011.

(78) *Id.*, n° F007.

(79) *Id.*, n° F085.

(80) C'est l'opinion de R. de la Coste-Messelière, *Note...*, *op. cit.*, p. 19. *Contra* : Debord (A.), *La société laïque dans les pays de la Charente : Xe-XIIIe siècles*. Paris, 1984, p. 216, n. 148.

(81) Richard (A.), *Histoire des comtes de Poitou, 778-1204*. Paris, 1903, t. I, p. 78.

(82) Ademari *Cabannensis Chronicon*, éd. P. Bourgain, R. Landès et G. Pon, Turnhout, 1999 (*Corpus christianorum, continuatio medievalis*, 129), III, 41, 71-72 (p. 163). Ce chroniqueur les associe à une vicomté de Rochecouart qui n'a pas plus de réalité ; *Historia Pontificum et Comitum Engolismensium*, éd. J. Boussard, Paris, 1957, p. 17. La concession est probablement effective en 1021 : le comte d'Angoulême et son fils souscrivent cette année-là une donation en faveur de Saint-Jean d'Angély qui concerne uniquement des *villae* de la viguerie de Melle (Saint-Jean d'Angély, t. I, n° 251).

(83) *Le Conventum (vers 1030) : un précurseur aquitain des premières épopées*, éd. G. Beech, Y. Chauvin et G. Pon, Genève, 1995, l. 225-229, p. 133.

(84) Saint-Maixent, t. I, n° 91.

(85) Saint-Cyprien, n° 493 (1021-1029, *Maingaudi vicarius*) et, n° 496 (ca 1030, *Petri vicarius*), Saint-Florent n° 68 (1043 : *Constantinus vicarius Metulensis*). La charge semble alors devenue héréditaire, puisque Pierre est le père de Constantin (R. de la Coste-Messelière, *Note...*, *op. cit.*, p. 25, n. 74).

(86) *Gallia christiana...*, t. II, éd. 1720, col. 330 (Triou, c. de Mougou) ; Saint-Jean d'Angély, n° 445 (Follet, c. de Verrines-sous-Celles plutôt que Villefollet). Sur cette notion, voir en particulier Debord, *La société laïque...*, *op. cit.*, p. 122-123.

(87) Saint-Jean d'Angély, t. I, n° 225.

(88) Saint-Florent, n° 68.

(89) *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saintes*, éd. Th. Grasillier, Niort, 1871, n° 55 (1047).

(90) Saint-Jean d'Angély, n° 221.

(91) Saint-Cyprien, n° 438. Le nom de ces enfants permet de l'identifier à Maingot de Melle.

un acte intéressant les confins orientaux de la viguerie de Melle ⁽⁹²⁾. Il souscrit en 1041 l'acte d'un de ses fidèles, en présence de Constantin de Melle ⁽⁹³⁾. Enfin, il est qualifié de *Maingoldus de castello Metuli* entre 1045 et 1049 et de *dominus castri Metulensis* dans un acte postérieur ⁽⁹⁴⁾. Les pouvoirs respectifs de Constantin et Maingot dans le Mellois et les probables liens familiaux unissant les deux hommes ⁽⁹⁵⁾ demeurent difficiles à démêler, mais il est clair qu'à la mort de Constantin (vers 1050), Maingot I recueillit les charges de celui-ci. Peut-être trouvons-nous ici la dualité gardien/viguiier (administration militaire et administration banale) qui caractérise également les châteaux des comtes d'Anjou dans la première moitié du XI^e siècle ⁽⁹⁶⁾.

Deux autres générations de Maingot, toujours proches des comtes de Poitou, exerceront la charge de châtelain de Melle. Une évolution du statut familial se dessine à la fin du XI^e siècle : après la mort de son père Maingot III (peu après 1092), Maingot IV ne porte plus le titre de *dominus castri Metulensis* mais s'intitule seigneur d'un important fief familial : Gacougnolle (c. de Vouillé, Deux-Sèvres) ⁽⁹⁷⁾. R. de la Coste-Messelière a élaboré une série d'hypothèses – aussi plausibles qu'invérifiables – pour expliquer cette anomalie : la construction d'un nouveau château comtal relayant la motte des Maingot aurait selon cet auteur entraîné l'éviction de la lignée châtelaine ⁽⁹⁸⁾. Les Maingot demeurent pourtant les plus puissants vassaux de la châtellenie de Melle jusqu'à ce que leur lignée tombe en quenouille, vers 1380. Leur vaste seigneurie semble formée de la réunion de celles de Gacougnolle et de la Motte de Melle ⁽⁹⁹⁾ et ils conservent un certain nombre de droits issus de leurs anciennes charges et parfois partagés avec le comte. Selon le schéma proposé par R. de la Coste-Messelière, Maingot [VII] de Melle, avant de mourir entre 1260 et 1265, aurait partagé ses biens entre ses deux fils : à l'aîné, Maingot [VIII], Gacougnolle et la moitié de la Motte de Melle ; au cadet, Foulques, l'autre moitié de cette seigneurie. L'indivision de la Motte de Melle se perpétua jusqu'en 1789 ⁽¹⁰⁰⁾.

Des Plantagenêt aux Valois

La ville de Melle semble rester dans le domaine direct des comtes pendant une partie du XIII^e siècle. Mais lorsque Raoul d'Exoudun, frère d'Hugues IX de Lusignan et comte d'Eu du chef de sa femme, prête hommage à Jean Sans-Terre le 28 janvier 1200, le nouveau comte de Poitou lui confirme la possession de Melle ⁽¹⁰¹⁾. Cette libéralité, probablement due à Aliénor d'Aquitaine ou à Richard Cœur-de-Lion permet aux Lusignan de prendre pied à Melle, près de deux siècles après la tentative signalée dans la *Conventio* ⁽¹⁰²⁾. La fille de Raoul, Marie, épouse avant 1249 Alphonse de Brienne, qui devient en conséquence seigneur de Melle. Les Brienne tiennent la châtellenie jusqu'à Raoul II, connétable de France, accusé de trahison et décapité en 1350 ⁽¹⁰³⁾. Ses biens sont confisqués au profit de la Couronne et donnés à Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Jean II le Bon ⁽¹⁰⁴⁾.

Par le traité de Brétigny (8 mai 1360), le Poitou passe sous domination anglaise. Le duc d'Orléans est au nombre des otages du roi d'Angleterre et obtient sa libération en échange de la donation à Édouard III des trois châtellenies de Melle, Chizé et Aulnay ⁽¹⁰⁵⁾. En 1371, le duc de Bretagne Jean V de Montfort reçoit entre autres Melle comme prix de son ralliement ⁽¹⁰⁶⁾. La

(92) Saint-Cyprien, n° 493.

(93) Saint-Maixent, n° 95.

(94) *Cartulaire saintongeais de la Trinité de Vendôme*, éd. Ch. Métais, Paris-Saintes, 1893 (Arch. hist. Saintonge Aunis, 22), p. 40 ; Saint-Maixent, n° 148.

(95) Le prénom de Constantin demeure fréquent dans la famille des Maingot.

(96) Guillot (O.), Administration et gouvernement dans les États du comte d'Anjou au milieu du XI^e siècle. In : Paravicini (W.), Werner (K.-F.) dir., *Histoire comparée de l'administration (IV^e-XVIII^e siècles)*. Munich, 1980, p. 313 suiv.

(97) Saint-Maixent, n° 273 (1121).

(98) R. de la Coste-Messelière, *Note...*, op. cit., p. 30-31.

(99) A. N., P 520³ ; cf. Coste-Messelière (R. de la), Le "Livre des fiefs" d'une seigneurie poitevine au XIV^e siècle, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 2^e s., t. 1, 1968, p. 150-158.

(100) R. de la Coste-Messelière, *Note...*, op. cit., p. 12 et p. 38 sq.

(101) *Fœdera, conventiones ... inter reges Angliæ et alios ...*, éd. Th. Rymer, Londres, éd. 1816-1869, t. I, p. 116.

(102) R. de la Coste-Messelière, *Note...*, op. cit., p. 35-36.

(103) Philippa, comtesse d'Eu, rend encore hommage au comte de Poitou pour ses châteaux de Civray, Melle, Chizé et autres forteresses en 1246 (*Layettes du trésor des chartes*, t. 2, éd. A. Teulet, Paris, 1875, p. 644).

(104) *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France, III (1348-1369)*, éd. P. Guérin, Poitiers, 1886 (Arch. hist. Poitou, 17), p. XLVIII-XLIX.

(105) Le 27 décembre 1363, le duc d'Orléans donne purement et simplement la ville à Thomas de Woodstock, fils d'Édouard III (*Ibid.*). Ce dernier prend possession de la place le 1^{er} avril 1365 (Coste-Messelière (R. de la), La "value" de la terre de Melle (milieu du XIV^e siècle), *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 2^e s., t. II, 1969, p. 133).

(106) Traver, *Histoire...*, op. cit., p. 49.

rupture du traité de Brétigny l'empêche d'en jouir longuement puisque les troupes du roi de France Charles V reprennent la place dès 1372 ⁽¹⁰⁷⁾.

Après cette date, Melle apparaît successivement dans l'apanage de Jean de Berry ⁽¹⁰⁸⁾ puis dans celui des dauphins Jean, duc de Touraine, et Charles [VII] ⁽¹⁰⁹⁾. Ce dernier concède la ville à Georges de la Trémoille (1426) ⁽¹¹⁰⁾ puis à Charles d'Anjou, comte du Maine (1443) ⁽¹¹¹⁾. Elle revient à la couronne en 1481 ⁽¹¹²⁾ pour constituer le cadeau de mariage du roi Charles VIII à Louise de Savoie et à Charles d'Angoulême (1487) ⁽¹¹³⁾.

Au X^{IV}e siècle, les fiefs de vingt-cinq hommes liges ou plains relèvent du château de Melle ⁽¹¹⁴⁾. Par contre, le domaine direct du château reste modeste et sa teneur n'évolue guère entre la *Value* de 1365-1366 ⁽¹¹⁵⁾ et l'état du domaine du roi rédigé en 1730 ⁽¹¹⁶⁾. L'ancien alleu comtal a profité dès les X^e-XI^e siècles aux monastères de Saint-Jean d'Angély et de Saint-Maixent et sans doute aux Maingot de Melle. Les comtes d'Eu du XIII^e siècle ont accru son démembrement par leurs libéralités envers le prieuré qu'ils ont fondé à Fontblanche, près d'Exoudun ⁽¹¹⁷⁾.

L'archiprêtré (fig. 39)

Le nom de Melle est également attaché à un archiprêtré composé de 78 paroisses au début du X^{IV}e siècle et qui constitue la plus vaste circonscription de ce type dans le diocèse de Poitiers ⁽¹¹⁸⁾. Il s'affranchit largement du cadre des vigueries carolingiennes ou des châtelennies postérieures, en particulier vers l'ouest (il s'étend jusqu'à Aiffres et Beauvoir-sur-Niort) et vers le sud (il comprend Aulnay). L'archiprêtre de Melle dépendait de l'archidiacre de Brioux-sur-Boutonne, mais sa circonscription incluait cet ancien *vicus* gallo-romain.

Le titre d'archiprêtre était attaché à la cure de Mazières-sur-Béronne, dont l'évêque nommait le titulaire ⁽¹¹⁹⁾. L'aumônerie de Périgné y était également annexée ⁽¹²⁰⁾. Les premières mentions d'archiprêtres intervenant dans cette zone ne sont pas antérieures à 1085 ⁽¹²¹⁾.

IV. LES MONUMENTS MÉDIÉVAUX

CHÂTEAUX ET ENCEINTES

Le *castrum* précoce et la Motte de Melle

La première mention conservée du *castrum* de Melle remonte au mois d'octobre 950 ⁽¹²²⁾. Les occurrences de ce *castrum* ou *castellum* antérieures au XIII^e siècle livrent peu de précisions topographiques. Vers 1035, l'église Saint-Savinien (fig. 41, n° 9) apparaît établie *infra maenia castris Metdalensi* ⁽¹²³⁾. Un demi-siècle plus tard, des vignes plantées au chevet de la même église sont également localisées dans le *castrum* ⁽¹²⁴⁾. La première fortification de Melle apparaît donc localisée à la pointe de l'éperon qui porte la ville et pourrait correspondre à la partie sud de l'enceinte urbaine postérieure.

(107) *Recueil des documents...*, V (1376-1390), éd. P. Guérin, Poitiers, 1891 (Arch. hist. Poitou, 21), p. 91, note.

(108) Lettres de Charles V confirmant les droits de Jean de Berry sur Melle : *Recueil des documents...*, IV (1369-1376), éd. P. Guérin, Poitiers, 1888 (Arch. hist. Poitou, 19), n° DLXXXIII, 3 mars 1375. Dès 1370, le duc assigne la ville en dot à sa fille Bonne (A. N., J 186A, n° 74).

(109) *Recueil des documents...*, VII (1403-1430), éd. P. Guérin, Poitiers, 1896 (Arch. hist. Poitou, 26), p. 332 n.

(110) Cession comme garantie d'un prêt le 20 juillet 1426 (mentionné dans A. N., PP 135, p. 154 ; confirmation du 28 septembre 1435 : A. N., J 475, n° 91).

(111) *Recueil des documents...*, VIII (1431-1445), éd. P. Guérin, Poitiers, 1898 (Arch. hist. Poitou, 29), n° MLV, février 1443.

(112) Charles IV d'Anjou la lègue au roi Louis XI le 12 décembre 1481 (Traver, *Histoire...*, op. cit., p. 53).

(113) *Ibid.*

(114) Sources principales pour la restitution de la châtelennie : *Value* établie en 1365-1366 lors de la prise de possession de Thomas de Woodstock (Londres, Public Record Office, Treas. of Receipt, Misc. Books, n° 81) ; Livre des aveux et dénombremens rendus à Jean de Berry dit Grand-Gauthier (A. D. Vienne, C 317) ; Compte de la recette établi en 1418 lors de l'entrée du dauphin Charles à Poitiers (A. N., P 1144).

(115) R. de la Coste-Messelière, La "value", op. cit. Le domaine seigneurial comprend alors la garenne attenante au château, une maison urbaine, le four banal et le Près le Comte.

(116) Médiathèque de Poitiers, coll. Fonteneau, t. 34, p. 38 : État du domaine du roi en Poitou dressé en 1730 par le receveur général des domaines et bois de la Généralité.

(117) Documents relatifs au prieuré de Notre-Dame de Fontblanche (1220-1665), éd. G. Babinet de Rancogne, *Mém. Soc. Stat. Deux-Sèvres*, 2e s., t. XII, 1872, n° I-IV.

(118) Beauchet-Filleau (H.), *Pouillé du diocèse de Poitiers*. Niort-Poitiers, 1868, p. 43-46.

(119) *Ibid.*, p. 309.

(120) *Registrum Clementis papae V*. Rome, 1885-1892, n° 995, 21 novembre 1305, lettre : [...] *cum elemosynaria de Parigniac eidem adnexa*.

(121) L'archiprêtre de Melle Arnaud est attesté en 1219 (Beauchet-Filleau (H.), *Notes diverses pour servir à l'histoire de la ville de Melle*. Melle, 1890, p. 75) mais des archiprêtres dont la circonscription n'est pas précisée interviennent dans le Mellois dès les années 1085-1100 (Saint-Jean d'Angély, n° 92 ; Saint-Cyprien, n° 498-499).

(122) Saint-Maixent, n° 18 : *terra ... vicina Metulo castro, super alveo Beronna, ubi edificatum est sancti Petri...*

(123) Saint-Jean d'Angély, n° 221. L'acte n° 224 (c. 1080) mentionne le *murum castris Metuli*.

(124) Saint-Jean d'Angély, n° 247 (c. 1093) : *vineis quae est ad caput ecclesie beati Saviniani, in castro Metula*.

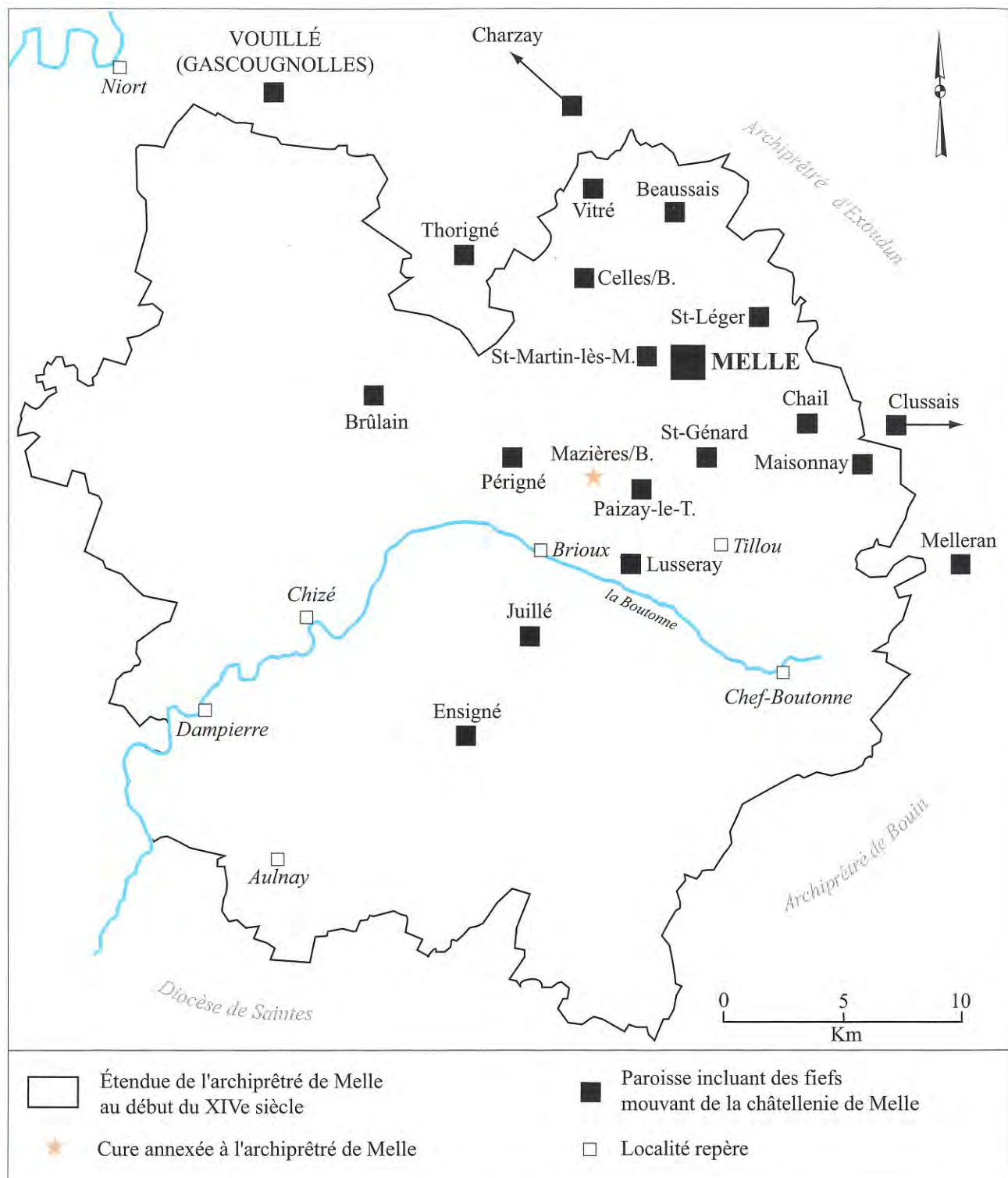


Fig. 39 : L'archiprêtré et la châtellenie de Melle à la fin du Moyen Âge (d'après le pouillé diocésain du début du XIVe siècle et les aveux A. D. Vienne, C 317 et C 442-448) (Dessin : L. Bourgeois).

Il faut attendre les environs de 1030 pour voir mentionnée une *turris* dans nos sources ⁽¹²⁵⁾. Celle-ci s'élevait probablement sur la motte castrale attestée à l'ouest de l'église Saint-Savinien, là où des travaux déjà anciens auraient permis d'observer les vestiges d'une tour (fig. 40 et 41, n° 4) ⁽¹²⁶⁾. Ce pôle castral correspond au fief de la Motte de Melle, dont René de la Coste-Messelière fournit les limites grâce aux aveux et dénombrements rendus entre 1547 et les années 1720 ⁽¹²⁷⁾. Quelques observations de terrain viennent conforter cette restitution. Des douves sont mentionnées dès le XIV^e siècle entre le mur de ville et la motte ⁽¹²⁸⁾. Les sondages géotechniques réalisés lors de la construction de l'hôpital ont également indiqué la présence d'un fossé le long du tronçon oriental de la petite rue de la Motte ⁽¹²⁹⁾. À proximité, la limite occidentale du fief était matérialisée au XVIII^e siècle par une tour dite "des Prisons" ⁽¹³⁰⁾, nom probablement en rapport avec le droit de prison attesté au XIV^e siècle. À l'est, les escaliers adossés à un puissant mur de terrasse dessinant l'arrière des maisons bordant la rue du Bourgneuf laissent à penser que ces bâtisses ont été appuyées à une courtine et peut-être installées sur un fossé, la rue elle-même en matérialisant la contrescarpe.

Les liens qui unissent le fief de la Motte-de-Melle et la famille des Maingot sont encore soulignés par plusieurs actes du XIV^e siècle ⁽¹³¹⁾. Les termes utilisés – *mota*, "monte", *arbergamentum* – n'éclaircissent guère la nature de la résidence seigneuriale à cette époque. Deux siècles plus tard, il n'est plus question que d'un "lieu qui fut autres foy forteresse" ⁽¹³²⁾. Depuis longtemps, les historiens considèrent cette motte comme le château primitif de Melle, relayé postérieurement par celui de la place Bujault. Aucun argument sérieux ne permet aujourd'hui d'étayer cette évolution plausible et la chronologie relative et absolue des deux châteaux reste à établir.

Le château de la place Bujault (fig. 40, n° 5 et fig. 42, A-C)

Seule la vue cavalière laissée par Claude Chastillon (1604-1606 ?) fournit quelques indications sur la morphologie de ce château ⁽¹³³⁾. Établi à l'ouverture de l'éperon portant la ville, il est organisé autour d'une tour maîtresse quadrangulaire romane scandée par trois contreforts plats sur chacune de ses faces (C). Les trous de boulines courant sous l'arase des murs attestent l'existence de hourds. Cette structure est entourée d'une chemise (A) rythmée par des tours circulaires ou demi-circulaires assez rapprochées et à l'origine couronnées par des hourds. Une probable poterne s'ouvre en hauteur, vers la ville. Un autre segment de courtine, également flanqué de tours, apparaît à droite de la gravure, peut-être séparé du précédent par un fossé (B). Il a été interprété comme le vestige d'une seconde enceinte ou d'un ouvrage avancé ⁽¹³⁴⁾. Un portail s'ouvre sur un chemin menant à la porte Saint-Pierre de l'enceinte urbaine.

Cette place forte reste pauvrement documentée par les sources écrites. Par mandement du 6 avril 1577, Henri III ordonne au comte Du Lude, gouverneur du Poitou, de démanteler le château et les fortifications de Melle ⁽¹³⁵⁾. Le 22 mai

(125) *Le Conventum*, loc. cit. La dualité *castrum/turris* apparaît fréquemment dans ce texte.

(126) Le Roux (H.), Recherches sur l'église Saint-Savinien de Melle, *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 4^e s., t. VII, 1963, p. 7.

(127) *Notes pour servir...*, op. cit., p. 6-12 et plan p. 25.

(128) Coste-Messelière (R. de la), *Recherches sur le pagus, la viguerie et la châtelainie de Melle, Xe-XVe siècles*. Thèse de l'École des Chartes, 1950, pièce just. 2.

(129) Fourteau (A.-M.), Liepman (P.), *Melle, l'Hôpital (Deux-Sèvres)*. Rapport de sondages, 1984, fig. 11 [archives du Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes].

(130) A. D. Vienne, C 742 (aveu de 1770). Un affaissement de terrain survenu à l'emplacement de cette tour peu avant 1938 est rapporté par Traver, *Histoire...*, op. cit., p. 189.

(131) 1339 : [...] *arbergamentum Monte domini Mengoti usque ad muros closure ville Metuli* ; 1345 : *vicum per quod itur de dicta Mota domini mei [Mengoti de Metulo] versus ecclesiam beati Saviniani* ; 1369 : "Arbergement près l'église Saint-Savinien jouxte le chemin par lequel l'on vaît de la Monte de Mr Mangou de Melle, chevalier, à la d[ite] église" (A.N., P 520³, art. X et XXX ; A. D. Vienne, fonds S.A.O., liasse 317).

(132) R. de la Coste-Messelière, *Note...*, op. cit., pièce justif., n° 1, article 1 (aveu du 28 avril 1618).

(133) BNF Est., Va 79 H 157012 ; Coste-Messelière (R. de la), *L'aspect de Melle vers 1600*, d'après une estampe de Claude Chastillon, *Bull. Soc. archéol. hist. Deux-Sèvres*, t. 9, 1950-1954, p. 459-461.

(134) Baudry (M.-P.), *Les fortifications des Plantagenêt en Poitou, 1154-1242*. Paris, 2001, p. 314.

(135) *Lettres adressées à Jean et Guy de Daillon, comtes Du Lude, gouverneurs du Poitou de 1543 à 1557 et de 1557 à 1585*, éd. B. Ledain, 2^e partie, Poitiers, 1883 (Arch. hist. Poitou, 14), n° 351.

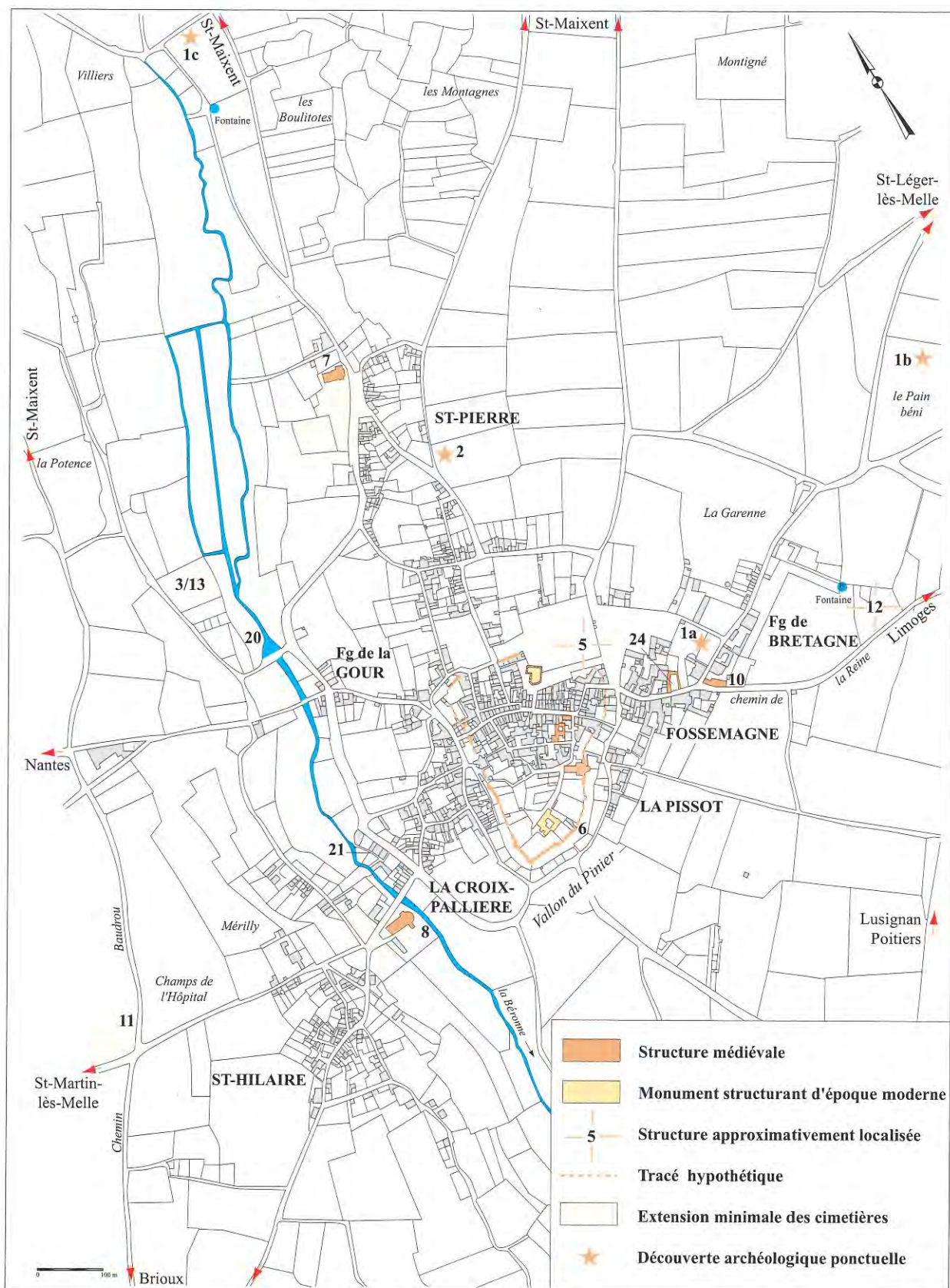


Fig. 40 : Melle : hypothèses morphologiques (Dessin : L. Bourgeois).

suisant, Du Lude donne commission à M. de la Forge de Nossay pour exécuter l'ordre royal ⁽¹³⁶⁾. Les brèches laissées par les mines apparaissent clairement sur l'eau-forte de Chastillon. En 1706, la place du Champ de Foire est encombrée des vestiges de l'ancienne place forte, tout comme le fossé ⁽¹³⁷⁾. Les derniers vestiges ont disparu en 1779, année où est inaugurée la promenade publique tracée sur ordre de l'intendant de Blossac à l'emplacement du château ⁽¹³⁸⁾. Le subdélégué Aymé signale très vaguement quelques découvertes réalisées à l'occasion ⁽¹³⁹⁾.

L'ancien château occupait la partie nord de l'actuelle place Bujault et probablement ses abords. En 1706, son fossé extérieur n'est séparé de la halle que par un terrain d'une demi-boisselée (environ 750 m²) ⁽¹⁴⁰⁾. Les travaux postérieurs ont occulté tous les reliefs sous d'épais remblais livrant un mobilier hétérogène (de l'Antiquité à l'époque moderne) ⁽¹⁴¹⁾. Les traces de fossés et de courtines que l'on a cru lire dans les sondages archéologiques et géotechniques réalisés dans cette emprise restent douteuses ⁽¹⁴²⁾.

La vaste garenne qui jouxtait le château au nord-est constitue dès le milieu du XVI^e siècle un fief de basse justice et abrite le logis noble de la Garenne ou du Puy-Maillé ⁽¹⁴³⁾.

L'enceinte urbaine

L'enceinte urbaine défend un espace d'environ 4 ha dans son état de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. Le plan cadastral de 1832, quelques éléments en élévation et les terrasses qui ont relayé certains segments de courtines permettent d'en préciser le tracé (fig. 40 et 41, n° 6). Seul l'angle nord-est de cette enceinte, moins conditionné par le relief et très remanié aux abords de l'ancien château, n'est pas précisément restituable. Cette défense était précédée d'un fossé sec.

Trois portes sont attestées ⁽¹⁴⁴⁾. La porte de Saint-Hilaire (fig. 41, n° 6a), mentionnée dans un aveu et dénombrement de 1406 ⁽¹⁴⁵⁾ et des lettres de rémission de 1467 ⁽¹⁴⁶⁾ est parfois nommée porte Saint-Jacques. Elle s'ouvrait en bas de la Grand'Rue et permettait d'accéder à la vallée de la Béronne et au faubourg Saint-Hilaire. Cet accès est décrit lors d'une visite de 1683 comme la seule porte urbaine conservée ⁽¹⁴⁷⁾. Le portail lui-même a été détruit en 1839-1840 ⁽¹⁴⁸⁾. Quelques vestiges subsistent des deux tours en forme de demi-cercle outrepassé qui l'encadraient ⁽¹⁴⁹⁾. À l'est, la porte de Fossemagne (n° 6b), également citée en 1467, apparaît parfois à l'époque moderne sous les noms de porte de la Corne ou de Paris ⁽¹⁵⁰⁾. Au nord, la porte Saint-Jean (n° 6c) permettait d'accéder au faubourg Saint-Pierre. La tour actuellement visible à l'angle des rues Saint-Jean et des Fossés a été presque totalement reprise au XIX^e siècle ; les fondations des deux tours originelles auraient d'ailleurs été repérées il y a un quart de siècle dans des tranchées réalisées rue Saint-Jean ⁽¹⁵¹⁾.

(136) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 123.

(137) Bidault notaire, acte du 20 mars 1706, cité par Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 247 : arrentement d'une partie de la place du château par le seigneur engagiste : "plus un bout du fossé dudit château au dessus de la dite place, contenant une demy-boisselée de terre inculte ... tenant le dit fossé et joignant la hasle de cette ville par un bout et de l'autre costé à la place du pallais de cette ville et de l'autre au dit château, lequel dit fossé est rempli de débris et murailles du dit château..."

(138) Crozet (R.), Travaux d'urbanisme en Poitou au temps de la Bourdonnaye de Blossac, intendant de Poitiers (1750-1784), *Bull. Soc. Antiqu. Ouest*, 3e s., 14, 1946-48, p. 415-416.

(139) On trouva "quatre chemins couverts qui allaient très loin" et "étaient bâtis comme les Arènes de Poitiers". Ils contenaient "des ossements humains", des boulets de canon et "le moulin à bras qui était à l'intérieur de la forteresse" (*Observations sur la ville, château et baronnie de Melle en Poitou* de L.-J.-M. Aymé, insérées dans la collection Fonteneau, t. 67, p. 24-26).

(140) Acte cité n. 136.

(141) Sondages géotechniques SOGEO de 1982 présentés par Boutin (S.), Fouille de sauvetage sur la place Bujault, Melle (Deux-Sèvres, 1988). Bilan préliminaire et axes de réflexion, *Bull. ADANE*, n° 6, 1994, p. 44-47.

(142) *Id.*, p. 42-72 et Boutin (S.), Enquête : découvertes relatives au château de Melle (Deux-Sèvres), *Bull. ADANE*, n° 5, 1993, p. 23-26.

(143) Bonne représentation de cet ensemble au milieu du XVIII^e siècle sur l'*Atlas de Trudaine* (A. N., F¹⁴ 8494, pl. 16). Pour sa composition détaillée, voir les hommages au roi du XVIII^e s. cités par Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 69-71 et le dossier de la vente de 1772 (A. D. Deux-Sèvres, 3 E 8942).

(144) La mention d'une quatrième porte dans un procès-verbal de visite des terres de Melle en 1683 est erronée (AN, Q1 1607, voir citation de la note 146). Les actes notariés et le *Mémoire sur l'Élection de Saint-Maixent* de Samuel Levesque (1698) n'en indiquent que trois.

(145) A. D. Vienne, C 317.

(146) *Recueil des documents...*, XI (1465-1474), éd. P. Guérin, Poitiers, 1909 (Arch. hist. Poitou, 38), n° 1432, p. 83-86.

(147) A. N., Q1 1607, procès-verbal de visite des terres de Melle, 1683 : "au château de la dite ville de Melle et qui joint à icelle lequel nous avons veu entièrement ruiné et ny reste que quelques vieilles mazures et restes de murs [...], nous sommes ensuite transportés aux quatre portes [en réalité trois] de ladite ville de Melle lesquelles sont entièrement ruinées et sans fermeture à la réserve de la porte Saint-Jacques dont l'arceau voûte et corps de garde qui est par-dessus sont encore en leur entier et néanmoins en mauvais état aussi bien que les murs de ladite ville qui sont en majeure part ruinés et à l'envers".

(148) A. C. Melle, délibération du 3 août 1833.

(149) Aux n° 39 et 46 de la Grand'Rue : voir Service régional de l'Inventaire, Melle, dossier Fortifications d'agglomération, pl. II.

(150) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 190.

(151) Boutin (S.), Fouille de sauvetage sur la place Bujault, Melle (Deux-Sèvres, 1988). Bilan préliminaire et axes de réflexion. *Bull. ADANE*, n° 6, 1994, p. 44.

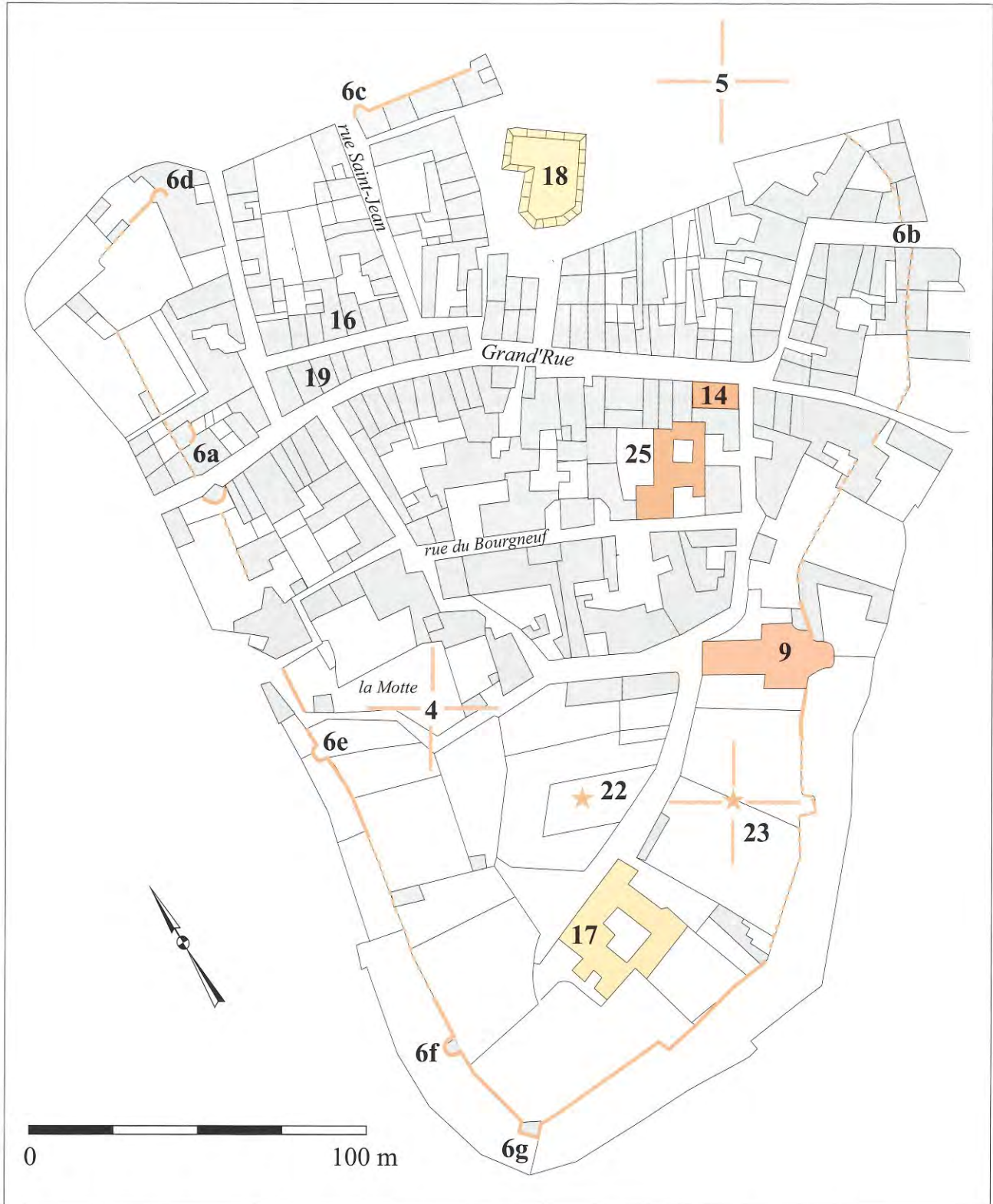


Fig. 41 : Melle : le cœur de l'agglomération sur le plan cadastral de 1832 (Dessin : D. Brunie, L. Bourgeois).



Fig. 42 : “Mesle petite ville et antian chasteau au pais de Poitou”, eau-forte d’après Claude Chastillon, 1604-1606 ? (collection Médiathèque de Poitiers ; Cliché : Inventaire général / A. Maulny, 1993 © ADAGP).

Les flanquements et les segments de courtine les moins remaniés permettent d’identifier un état de l’enceinte en moyen appareil assisé (152) précédé de nombreuses refectons en petit appareil. La tour demi-circulaire de la rue des Fossés (n° 6d) semble en majeure partie reprise en sous-œuvre (fig. 43), tout comme son homologue des jardins de l’hôpital (n° 6e). La tour en moyen appareil qui borde la rue de la Motte paraît mieux conservée (n° 6f). L’angle sud-ouest de l’enceinte est flanqué d’une tour rectangulaire en moyen appareil abritant une pièce voûtée en berceau et qui présente deux archères étroites à étrier triangulaire (n° 6g). Une construction du même type est figurée par Chastillon aux abords de la porte Saint-Jean (fig. 42).

Comme dans d’autres villes de la région, l’enceinte urbaine de Melle a été datée des XIIe-XIIIe siècles sans argumentation solide. La tour quadrangulaire et ses ouvertures de tir trouveront toutefois des parallèles régionaux au XIIIe et au début du XIVe siècle.

(152) Cet état est en particulier observable à l’angle sud-ouest de la place Bujault, dans les jardins de la rue des Fossés, à la pointe de l’éperon et à l’aplomb de l’église Saint-Savinien. Une coupe réalisée récemment à l’extrémité orientale de la rue des Trois-Marchands a révélé au moins quatre états dans le parement extérieur de l’ouvrage, le plus ancien étant caractérisé par des “moellons calcaires quadrangulaires” (Boutin (S.), Coupe stratigraphique contre le rempart médiéval de Melle (Deux-Sèvres), *Bull. ADANE*, n° 8, 1996, p. 59-62). Aucune illustration n’accompagne cette observation et c’est dans ce secteur que la construction d’un mur relayant l’enceinte arasée sur une longueur de trente toises était envisagée en 1779 (A. D. Vienne, fonds SAO 317).



Fig. 43 : Melle, rue des Fossés : vestiges d’une tour de l’enceinte urbaine (n° 6d) (Cliché : L. Bourgeois).

L'INFRASTRUCTURE RELIGIEUSE

Les deux églises paroissiales de Melle – Saint-Hilaire et Saint-Pierre – étaient établies hors les murs. En 1434, la limite de leur territoire est matérialisée par la Grand'Rue et ses prolongements ⁽¹⁵³⁾, sauf dans le quartier du four banal et de la halle, où la paroisse Saint-Hilaire s'enfonçait comme un coin dans celle de Saint-Pierre ⁽¹⁵⁴⁾.

La paroisse Saint-Hilaire correspondait à la partie sud de la commune actuelle. Desservant une faible population rurale, elle incluait par contre les deux seuls édifices religieux établis *intra-muros* – l'église succursale Saint-Savinien et la chapelle de Ménoc – et deux édifices périurbains : la chapelle Saint-Jacques et l'aumônerie de Puyherbault.

La paroisse Saint-Pierre incluait l'ancienne Enclave de la Martinière, petite communauté d'habitants dépourvue d'église qui forme aujourd'hui la partie nord-ouest du territoire de Saint-Léger-de-la-Martinière ⁽¹⁵⁵⁾. L'aumônerie de Fossemagne, la léproserie, la chapelle Saint-Maur et le prieuré Saint-Thibaud, dépendance de Saint-Maixent ⁽¹⁵⁶⁾, étaient établis dans le ressort de Saint-Pierre.

L'absence de lieu de culte paroissial dans l'enceinte urbaine, la confrontation des puissantes abbayes de Saint-Maixent et de Saint-Jean d'Angély, matérialisée par deux prieurés-cures périurbains, l'importance de l'infrastructure d'assistance et d'accueil ⁽¹⁵⁷⁾ et un couvent de Cordeliers mort-né – échec unique dans la région – donnent à Melle une physionomie religieuse un peu particulière.

L'église et le prieuré Saint-Pierre (fig. 40, n° 7 et fig. 44)

Un bail à complant conclu en 950 entre l'abbé de Saint-Maixent et des particuliers concerne une terre proche de l'oratoire Saint-Pierre ⁽¹⁵⁸⁾. Quelques années plus tard, Amalric et sa femme Christine donnent divers biens à cette église, qui apparaît alors clairement dans la dépendance de l'abbaye de Saint-Maixent ⁽¹⁵⁹⁾. Agissant à la requête de l'abbé, le comte de Poitou Guillaume Tête d'Étoupe concède entre 951 et 963 Saint-Pierre en usufruit à un religieux nommé Baudreu, à charge d'un cens annuel ⁽¹⁶⁰⁾. L'édifice retourne postérieurement dans le patrimoine abbatial. Un autre acte du Xe siècle qualifie l'édifice d'église paroissiale ⁽¹⁶¹⁾ mais il faut attendre 1132 pour qu'un prieur du lieu soit mentionné ⁽¹⁶²⁾.

Les observations archéologiques récemment réalisées autour de l'édifice ont montré que le cimetière carolingien et l'église romane étaient implantés sur d'épais remblais produits par le traitement de la galène argentifère ⁽¹⁶³⁾. Seuls deux fragments sculptés d'entrelacs, découverts dans le remplissage d'une tombe recoupée par l'établissement de la nef ⁽¹⁶⁴⁾, pourraient témoigner d'un édifice antérieur à l'église romane.

Le pendage des déblais de mine a obligé les bâtisseurs romans à établir des paliers successifs dans le substrat. La chronologie relative de ces creusements et des massifs de fondations permet de définir précisément la marche des travaux : la fondation et la construction du chœur interviennent avant celle du transept

(153) Actuelles rues de la Gour, des Trois Marchands et de Fossemagne, chemin de la Reine.

(154) Transaction passée entre les habitants le 14 février 1434 ; copie Aubert : A. D. Vienne, S.A.O. 317 ; Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 107-109. L'auteur du procès-verbal de la visite pastorale de 1769 est dans l'erreur lorsqu'il affirme que la paroisse Saint-Hilaire "ne s'étend pas dans la campagne" (Médiathèque de Poitiers, ms. 383 (192), Visite faite en 1769 de 257 paroisses des archiprêtres d'Exoudun, Saint-Maixent, Niort, Melle, Bouin, Rom, Lusignan, Sanxay, Châtelleraut, Angle, Faye et Mirebeau, p. 111-113).

(155) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 109-110. Pour les limites de ce territoire, se reporter au plan cadastral de l'ancienne commune de l'Enclave (1832) (A. D. Deux-Sèvres, 3 P).

(156) Ce prieuré n'est pas attesté avant le XIVe siècle (Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 46 ; Saint-Maixent, t. II, n° 513 - 1363). Sur les reliques et les inscriptions des XIIe-XIIIe siècles, cf. dom F. Chamard, Notes sur Saint-Thibaut de l'Enclave-près-Melle, *Bull. Soc. Antiqu. Ouest*, 2e s., t. VII, 1892-1894, p. 345-351.

(157) Au moins quatre établissements, si l'on inclut l'aumônerie de Saint-Hilaire.

(158) Saint-Maixent, n° 18 : *vicina Metulo castro, super alveo Beronna, ubi edificatum est sancti Petri oratorium*.

(159) *Ibid.*, n° 21 (vers 959).

(160) *Ibid.*, n° 27. Cet usufruit comprend les *villae* de Pompérain (c. de Saint-Romans-lès-Melle) et Merilec (Mérillé, c. de Saint-Martin-lès-Melle ou Mérilly, faubourg de Saint-Hilaire).

(161) *Ibid.*, n° 64.

(162) *Ibid.*, n° 294.

(163) Farago-Szekeres (B.), Fouilles du cimetière de l'église Saint-Pierre à Melle, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 3e s., t. I, 1993, p. 379-380 ; Boutin (S.), Des paléosols du haut Moyen Âge à Saint-Pierre de Melle (Deux-Sèvres), *Bull. ADANE*, n° 5, 1993, p. 19-20.

(164) Farago-Szekeres, *op. cit.*, p. 382-383.

et des absidioles. Puis la nef est accolée à l'ensemble précédent alors que celui-ci était déjà au moins partiellement en élévation (165). Les décalages entre assises observables à la jonction du transept et de la nef confirment l'existence de deux campagnes de construction, attribuables à la première moitié du XIIe siècle (166).

L'abside en hémicycle, voûtée en cul-de-four, ne porte aucun décor sculpté. Elle est prolongée par une courte travée de chœur, s'ouvrant sur un transept doté d'une absidiole orientée sur chacun de ses bras. La nef de cinq travées est pourvue de collatéraux presque aussi hauts qu'elle. Des voûtes en berceau brisé couvrent tout l'édifice, excepté le carré du transept, dominé par une coupole sur trompes et surmonté d'un clocher carré fortement remanié à la fin du XIXe siècle. La simplicité du portail ouest est compensée par l'accès plus richement orné qui s'ouvre au sud, vers le cimetière. Les bâtiments du prieuré, dont la destruction est rapportée aux guerres de Religion, se dressaient probablement au nord ou au nord-ouest de l'église.

Un acte de 1269-1278 situe le cimetière (ou une partie de celui-ci) devant l'église (167). Des sépultures médiévales ont en effet été reconnues dans presque toute l'étendue de la place Saint-Pierre et dans l'espace compris entre les actuelles rues des Champs et Guillotière. Elles sont par contre presque absentes aux abords du transept et du mur gouttereau nord de la nef (168). Cet espace funéraire a pu s'étendre largement vers l'ouest, sur la pente dominant la Béronne. En 1674, le cimetière couvre en effet une superficie de 10 boisselées (environ 1,5 ha), pour moitié inutilisée (169). Il est alors enclos et réduit à une parcelle établie à distance de l'église (170). Cette translation explique l'absence presque totale d'inhumations postérieures au XVIe siècle dans l'emprise de l'actuelle place Saint-Pierre, décaissée en 1871.

Le cimetière de Saint-Pierre a livré une remarquable série de plates tombes épigraphes, exhumées – souvent en remploi – entre l'église romane et l'extrémité sud de la place (171). Cet ensemble, dont les plus anciens éléments remonteraient aux VIIIe-IXe siècles, mêle des prêtres, des laïcs adultes et deux enfants. L'anthropologie de ce groupe semble en majeure partie d'origine austrasienne et pourrait signaler la prise de contrôle des mines par les Pippinides. Le développement du cimetière semble s'opérer à partir d'un noyau de tombes privilégiées – sarcophages en pierre et coffrages de bois – implanté aux abords du portail sud et partiellement recoupé par la nef romane. Le remblaiement de la partie ouest du site permet sa colonisation par des coffres médiévaux à partir du XIIe siècle. Contrairement à celui de la plupart des cimetières urbains et périurbains, le développement du cimetière de Saint-Pierre "se fait dans le respect des tombes plus anciennes et la création de nouvelles zones d'inhumation plutôt que la densification" (172).

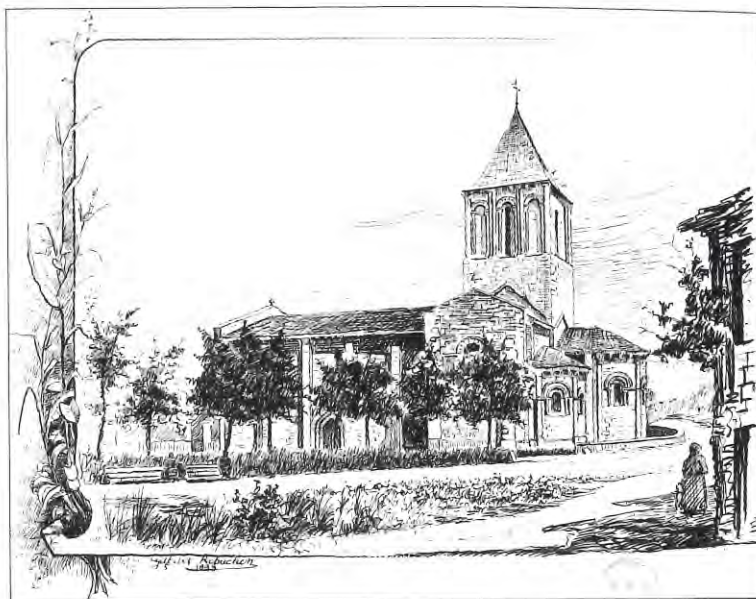


Fig. 44 : Melle : église Saint-Pierre (n° 7) vue depuis le sud. Dessin de Gabriel Robuchon, 1893 (Cliché : Médiathèque de Poitiers / O. Neuillé).

(165) *Ibid.*, p. 385-389 et fig. 4.

(166) Le Roux (H.), *Trois églises romanes : Melle en Poitou*. Melle, 1991, p. 25-35.

(167) Saint-Maixent, n° 46.

(168) Les découvertes successives de sépultures et de vases funéraires sont signalées par Rondier (P.-F.), *Le Mellois*, 19 juillet 1863 ; Ritter (F.), *Les pierres tombales de Melle*, *Bull. Soc. Stat. Deux-Sèvres*, 1876, p. 5-8 ; Largeault (A.), *Notes archéologiques sur les fouilles pratiquées dans l'ancien cimetière de Notre-Dame de Niort*, *Ibid.*, 1884, p. 474-475 ; Boutin (S.), *Melle (Deux-Sèvres), quartier Saint-Pierre, avril-mai 1985*. Rapport conservé au Service régional de l'archéologie ; Farago-Szekeres, *op. cit.*

(169) Étude Bidault à Melle, 16 septembre 1674, délibération des habitants de la paroisse Saint-Pierre (citée par Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 139).

(170) La datation et la localisation précise d'un charnier détruit en 1740 ne peuvent être précisées (procès-verbal du 14 janvier 1740 cité par Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 213).

(171) Aux trois inscriptions répertoriées par R. Favreau et J. Michaud (*Corpus des inscriptions de la France médiévale, I : Poitou-Charentes, 3 : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres*. Poitiers, 1977, n° 10, 14 et 15), il faut aujourd'hui ajouter l'épithaphe observée au 9, rue des Champs (Boutin (S.), *La nécropole paroissiale de Saint-Pierre de Melle (Deux-Sèvres), découvertes fortuites (1985-1986)*, *Bull. ADANE*, n° 7, 1995, p. 28-45) et les cinq exemplaires mis au jour en 1992 (Vareille (F.), John (G.), *Cinq inscriptions latines trouvées sur des pierres tombales du cimetière paroissial de l'église Saint-Pierre de Melle*, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 3e s., t. I, 1993, p. 429-442, en attendant la parution des travaux en cours de F. Vareille et C. Treffort).

(172) Farago-Szekeres, *op. cit.*, p. 424-427.

L'église et le prieuré Saint-Hilaire (fig. 40, n° 8 et fig. 45)

L'église Saint-Hilaire de Melle se dresse dans le faubourg sud de la ville, sur la rive de la Béronne. Elle est concédée entre 1078 et 1086 à l'abbaye de Saint-Jean d'Angély par Maingot, *dominus* du château de Melle et ses frères Constantin et Guillaume. Leur mère Aina dite Lupa, qui avait reçu ce sanctuaire en dot de son premier mari, confirme cette libéralité ⁽¹⁷³⁾. Les donations consenties à Saint-Hilaire par les seigneurs de Melle et leurs alliés sont nombreuses dans les décennies suivantes ⁽¹⁷⁴⁾. L'existence d'un *monasterium* et d'une aumônerie est attestée dès la fin des années 1080 : des moines de Melle souscrivent une donation de Pierre Raoul de Melle (vers 1086) ⁽¹⁷⁵⁾ et un jardin établi près de l'hôpital des moines apparaît dans un acte des environs de 1088 ⁽¹⁷⁶⁾. Très dégradé à l'issue des guerres de Religion, le prieuré abrite toutefois encore six moines et un prieur en 1586 ⁽¹⁷⁷⁾. Avant le milieu du XVIII^e siècle, les lieux conventuels sont désertés et les quelques offices subsistant assurés par les Capucins installés en ville ⁽¹⁷⁸⁾.

L'église a été fortement restaurée au XIX^e siècle mais des relevés anciens permettent de préciser son état antérieur ⁽¹⁷⁹⁾. Son architecture et son riche décor sculpté témoignent d'une reconstruction menée autour de 1100 et ont donné lieu à une ample bibliographie ⁽¹⁸⁰⁾. Une première campagne de travaux (première moitié du XIII^e siècle) comprend le chœur et le transept. L'abside demi-circulaire est entourée d'un déambulatoire sur lequel se greffent trois absidioles rayonnantes. Le transept, peu développé et voûté en berceau, s'orne sur chaque bras d'une absidiole. Le clocher, refait en 1850 ⁽¹⁸¹⁾, surmonte le carré du transept, au-dessus d'une coupole sur trompes. La nef à collatéraux appartient à une campagne légèrement postérieure. Sa mise en place semble avoir été perturbée par la présence de l'édifice antérieur, progressivement démolit au cours de la reconstruction. Longue de six travées, elle est voûtée en

(173) Saint-Jean d'Angély, n° 219. Le dernier acte identifiable du premier mari d'Aina remonte à 1078-1079 (Documents pour servir à l'histoire de l'église Saint-Hilaire de Poitiers, éd. L. Rédet, *Mém. Soc. Antiq. Ouest*, 1^{re} s., t. XIV, 1847, n° 91). Béraud de Duns est son époux dans un acte passé entre 1080 et 1086 (Saint-Jean d'Angély, t. I, n° 229). L'*ecclesiam sancti Hilarii, que vulgo dicitur capella* donnée à Saint-Jean d'Angély avec une église Saint-Pierre vers 1028 (Saint-Jean d'Angély, t. I, n° 244) doit être localisée à Dampierre-sur-Boutonne (Charente-Maritime) et non à Melle comme l'ont proposé plusieurs auteurs. Il ne faut pas non plus retenir la notice des dons comtaux à Saint-Jean d'Angély datée de 989 (Saint-Jean d'Angély, n° 5) : il s'agit manifestement d'un faux.

(174) Au début du XIV^e siècle, le prieur de Melle nomme aux cures de Saint-Hilaire, de Saint-Léger-lès-Melle, Maisonnais et Chérigné (Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 250, 303, 310 et 384).

(175) Saint-Jean d'Angély, n° 226.

(176) *Ibid.*, n° 229 : *hortum qui est situs post hospitale monachorum degentium in monasterio Sancti Hilarii apud castrum de Mella*.

(177) A. D. Vienne, *Tabula dignitatum, prioratum et parochialium ecclesiarum urbis, et diocesis Xantonensis*, 1586.

(178) Médiathèque de Poitiers, ms. 383 (192), *op. cit.*, n. 153.

(179) Relevés réalisés par l'architecte Segrétain en 1844 (A. D. Deux-Sèvres, 4 N 44 et 9 T 15/4) ; Le Roux (H.), Comment on traitait le patrimoine au siècle dernier : la restauration de Saint-Hilaire-de-Melle, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 2^e s., t. XIII, 1980, n° 2-3, p. 257-264.

(180) En particulier Lefèvre-Pontalis (E.), Melle, Saint-Hilaire, *Congrès archéol. Fr.*, Angoulême, 1912, p. 79-86 ; Le Roux (H.), Les origines de Saint-Hilaire de Melle (Deux-Sèvres) : contribution à l'étude des chemins de Saint-Jacques et à celle de l'influence clunisienne en Haut-Poitou (XI^e et XII^e siècles), *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 4^e s., t. X, 1969-1970, p. 119-138 ; du même, *Trois églises romanes : Melle en Poitou*, Melle, 1991, p. 39-56 ; Girardin (C.), *La sculpture de Saint-Hilaire de Melle*. Mémoire de maîtrise en histoire de l'art à l'Université de Poitiers, 1996.

(181) Date portée sur la face nord. Un dessin de Baugier figure le clocher carré antérieur, percé de trois étroites baies en plein cintre sur chaque face (Arnault (Ch.), *Les monuments des Deux-Sèvres*. Niort, 1843).

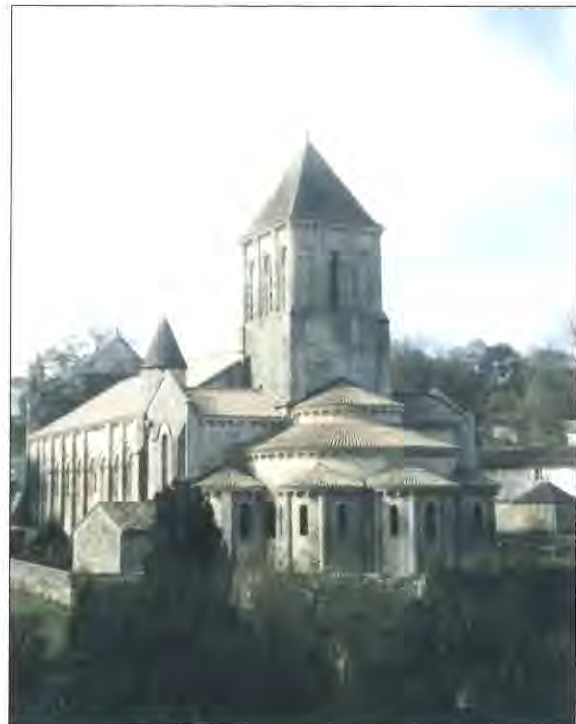


Fig. 45 : Melle : église priorale Saint-Hilaire (n° 8) vue depuis le sud-est (Cliché : L. Bourgeois).

berceau brisé. Son élévation nord, qui longe l'accès au pont de Saint-Hilaire, a fait l'objet d'un soin particulier. La façade à fronton, accostée de deux lanternons, s'organise selon une division tripartite. Son niveau inférieur présente un portail encadré par deux arcades aveugles. Deux autres portails symétriques s'ouvrent dans la troisième travée de la nef. Les aménagements gothiques (enfeus de la nef, absidiole à pans coupés du croisillon sud) ont été supprimés lors de la restauration de l'édifice.

Il n'existe plus aucune trace du prieuré qui se dressait au sud de l'église et dont quelques ruines subsistaient en 1810 (182). Un procès-verbal de visite (1679) situe également "près de la grand porte" un bâtiment en forme de pyramide appelé le Trésor (183).

Le cimetière s'étendait au nord, à l'est et à l'ouest de l'église et dans la partie haute de l'ancien jardin de la cure. Le 21 Messidor an IX, le maire prend un arrêté défendant d'y faire de nouvelles inhumations et, en 1826, le conseil municipal décide de vendre ce terrain vague (184). Les travaux menés au XIXe siècle dans l'ancien cimetière ont permis la découverte de sépultures accompagnées de creusets et des marteaux (185). Des caissons maçonnés comportant parfois des logettes céphaliques monolithes, un sarcophage à logette en oméga et des tombes "en pleine terre" ont été exhumés en 1952 (186), dans les années 1975-1978 (187) et en 1996 (188). Aucune de ces interventions ne semble avoir livré de témoignages antérieurs aux XIIIe-XIIIe siècles.

L'église Saint-Savinien (fig. 41, n° 9 et fig. 46)

L'église Saint-Savinien apparaît en filigrane dans un échange de terrains opéré en décembre 928 : les parcelles désignées confrontent une *terra sancti Saviniani* (189). Vers 1035, Constantin, *miles Metulensis castri*, donne à l'abbaye de Saint-Jean d'Angély le sanctuaire bâti dans le *castrum* de Melle où repose le corps du martyr Savinien (190). L'iconographie et l'inscription d'un chapiteau du transept montrent que ce martyr était vers 1100 assimilé à saint Savinien de Troyes, personnage dont la tradition hagiographique apparaît douteuse et tardive. Les reliques de Melle pourraient concerner un homonyme local, dont le martyre est localisé à Saint-Savinien (Charente-Maritime), siège d'un petit monastère dépendant également au XIe siècle de Saint-Jean d'Angély (191).

Grâce à des dons ou des accords avec les descendants de Constantin, les bénédictins ont accru leur domaine autour de

(182) *Op. cit.*, n. 138.

(183) Minutes Cotheron à Melle, citées par Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 199-200.

(184) *Ibid.*, p. 139.

(185) Lévrier (G.), *Précis historique sur la ville de Melle*. Melle, 1869, p. 84 ; Largeault, *op. cit.*, n. 167.

(186) Eygun (F.), [Informations archéologiques], VIIe circonscription, *Gallia*, t. 12, 1954, fasc. 1, p. 191 et fig. 20. Ces tombes ne peuvent en aucun cas être rapportées à l'Antiquité, comme le proposent J. et D. Hiernard, *op. cit.*, n. 17, p. 203, n° 18.

(187) Bailleul (J.-P.), Fouilles du jardin de la Cure de l'église Saint-Hilaire de Melle (1975), *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 2e s., t. XIX, 1986, p. 3-10.

(188) Champion (D.), Fouilles de sauvetage à l'église Saint-Hilaire de Melle, janvier 1996, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 3e s., t. VI, 1998, p. 323-343 ; Velde (B.), Téreygeol (F.), Découverte d'une verrerie dans une sépulture de Saint-Hilaire de Melle, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 3e s., t. VII, 1999, p. 281-284.

(189) CP 925-950, n° F011.

(190) Saint-Jean d'Angély, n° 221.

(191) Saint-Jean d'Angély, n° 67. La tradition médiévale et moderne a accordé un grand nombre de reliques à cet édifice : celles de saint Faziol et de saint Génard, qui ont donné leur nom à deux églises du Mellois attestées respectivement vers 1092 et en 1119. La légende d'une présence à Melle des restes de saint Pient, évêque mérovingien de Poitiers, n'est pas antérieure à l'époque moderne (n'y aurait-il pas ici confusion avec Potentien, compagnon d'un autre Savinien, martyr à Sens ?).



Fig. 46 : Melle : façade de l'église Saint-Savinien (n° 9) avant les restaurations de 1899-1901 (Cliché : Médiathèque de Poitiers / O. Neuillé).

(192) Vers 1080, Maingot et ses frères Constantin et Guillaume donnent à Saint-Jean d'Angély un verger et la maison du jardinier (?) et ses dépendances, situés près de l'église Saint-Savinien (Saint-Jean d'Angély, n° 222). Vers 1093, Constantin figure également dans un accord avec l'abbaye au sujet de vignes situées au chevet de l'église (Saint-Jean d'Angély, n° 237).

(193) En 1769 encore, les paroissiens de Saint-Hilaire demandent à la réparer, à condition que le service paroissial y soit entièrement transféré. Cette translation opérée par l'usage n'aura jamais de réalité juridique (Médiathèque de Poitiers, ms. 383, *op. cit.* n. 153 ; A. D. Vienne, fonds SAO, liasse 317).

(194) Collectes de 1326 et de 1383 au profit du Saint-Siège (Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 311) ; contrat de 1369 mentionnant une rente au profit du chapelain de Saint-Savinien (A. D. Vienne, arch. SAO, liasse 317).

(195) Le Roux, *op. cit.*, 1963, p. 8-9. Cette hypothèse s'appuie d'ailleurs sur une traduction fallacieuse de la donation des années 1030.

(196) Les fondations de l'absidiole sud ont été repérées lors de travaux effectués en 1971.

(197) Inscription présente au-dessus de la baie orientale : "1466 fut ce quart de clocher assis – G. Marchant".

(198) Le Roux (H.), Recherches sur l'église Saint-Savinien de Melle, *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 4e s., t. VII, 1963, p. 1-53 et *Trois églises romanes : Melle en Poitou*, Melle, 1991, p. 11-22. Sur les restaurations des années 1899-1901, voir A. D. Deux-Sèvres, 9 T 15/4.

(199) Jarry (J.), Rapport préliminaire sur les fouilles de l'église Saint-Savinien de Melle, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 2e s., t. XIV, 1981, p. 98-106. Du même, Fouilles de l'église Saint-Savinien à Melle, *Ibid.*, 2e s., t. XIX, 1986, n° 1-2, p. 29-35.

(200) Baie monolithe remployée dans l'abside, chapiteau découvert lors des travaux de déblaiement de 1982, bloc en remploi attribuable sans précision au haut Moyen Âge (Le Roux (H.), Croix mérovingiennes en forme de croix de Malte : à propos d'une découverte à Saint-Savinien de Melle, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 2e s., t. VII, 1974, n° 2-3, p. 133-135).

(201) Bourneau (Ch.), Melle (Deux-Sèvres), place Saint-Savinien, *Bull. ADANE*, n° 6, 1994, p. 94.

(202) Boutin (S.), *Melle, église castrale Saint-Savinien, découvertes fortuites 1985-1986*. Rapport dactylographié (archives du Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes).

(203) Le Roux (H.), Croix mérovingiennes en forme de croix de Malte : à propos d'une découverte à Saint-Savinien de Melle, *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 2e s., t. VII, 1974, n° 2-3, p. 133-135.

(204) Jarry, *Rapport...*, *op. cit.* Gendron (Chr.), Croix funéraire, Saint-Savinien de Melle. In : Favreau (R.) dir., *Le supplice et la gloire : la Croix en Poitou*. Paris-Poitiers, 2000, p. 115.

(205) Dans son testament de 1291, Jean de Ménoc, chanoine de Sainte-Radegonde de Poitiers, fonde une chapellenie à Saint-Savinien et désire être inhumé dans cette église s'il ne meurt pas à Poitiers (A. D. Vienne, notes Aubert, archives SAO, liasse 317).

Saint-Savinien de Melle avant la fin du XIe siècle (192). L'église conserve pourtant toujours le statut de simple succursale de l'église Saint-Hilaire (193). Cette annexe est desservie par un chapelain qui apparaît à plusieurs reprises à partir du début du XIVe siècle (194). L'édifice est lié au *castrum* de Melle aussi bien par sa position topographique que par la personnalité de son donateur. S'il peut s'agir à l'origine d'une chapelle castrale, aucun indice ne vient étayer l'hypothèse d'une collégiale primitive proposée par Hubert Le Roux (195).

Dans son état actuel, l'église se compose d'une nef unique charpentée, bâtie en moellons et épaulée de contreforts plats. La façade occidentale, qui se distingue par l'usage de la pierre de taille, a été attribuée aux dernières décennies du XIe siècle. Quatre contreforts plats très repris encadrent un portail à linteau monolithe en bâtière et tympan et deux arcatures aveugles. Le pignon a été entièrement rebâti lors des restaurations de 1899-1901.

La partie orientale de l'édifice, bâtie en pierre de taille, se rattache probablement à une campagne de travaux légèrement postérieure. Le transept, primitivement muni de deux absidioles en hémicycle (196), comporte un portail sur chacun de ses bras. La croisée, couverte d'une coupole octogonale sur trompes, porte un clocher roman en partie reconstruit après la guerre de Cent Ans (197). Une longue et étroite travée de chœur précède l'abside demi-circulaire, voûtée en cul-de-four. Ce chevet a été englobé à l'enceinte urbaine par une maçonnerie en demi-lune. Partiellement incendiée au cours des guerres de Religion et transformée en prison en 1801, l'église Saint-Savinien a été réhabilitée au début des années 1980 (198).

L'hypothèse d'une abside demi-circulaire primitive joignant l'extrémité des murs gouttereaux de la nef actuelle et surmontant une crypte a été proposée sur la base d'observations archéologiques effectuées en 1982 (199). Elle demeure très incertaine. Les fondations débordantes de la nef ont également été interprétées – probablement à tort – comme celles d'un état antérieur. Seuls quelques éléments lapidaires isolés pourraient toutefois se rapporter à un édifice plus précoce (200).

Des ossements épars observés au début des années 1980 témoignent de l'existence d'un cimetière dans l'emprise de l'actuelle place Saint-Savinien (201).

Les remblais modernes présents au chevet de l'église ont également livré quelques épingles de linceuls (202). L'ensemble de l'espace intérieur de l'église a connu une dense utilisation funéraire mais les rares informations disponibles sur ce point proviennent de recherches clandestines et de fouilles peu précises. Le témoignage le plus précoce est probablement le fragment de couvercle de sarcophage décoré découvert en remploi dans la pile nord-ouest du transept (203). Un sarcophage rectangulaire à cavité céphalique exhumé dans le croisillon nord, une logette monolithe en remploi, deux très riches tombes aristocratiques du XIIIe siècle et de nombreux cercueils cloués fournissent quelques repères chronologiques entre la période romane et l'époque moderne (204). Quelques mentions éparses attestent que l'église Saint-Savinien demeure aux XIIIe-XVe siècles le lieu de sépulture privilégié de plusieurs importantes familles locales (205).

L'aumônerie puis chapitre de Fossemagne (fig. 40, n° 10, fig. 42, K et fig. 47)

L'aumônerie Notre-Dame de Fossemagne était établie au débouché d'une des portes de la ville, dans le faubourg du même nom. Elle est signalée pour la première fois dans le pouillé diocésain des premières années du XIV^e siècle. Son aumônier est alors à la présentation de l'évêque et l'édifice abrite depuis peu une chapelle fondée par Constantin de Ménoc⁽²⁰⁶⁾. En 1473, on parle encore des "frères, compagnons et vicaires de l'aumosnerie de Fousse-magne mais dès 1486, il est question de la "communauté ou prébendes de l'hostel-Dieu de Fossemagne"⁽²⁰⁷⁾. À cette date, l'aumônerie apparaît en effet annexée à un chapitre composé d'un doyen et de cinq chanoines présentés par les habitants de Melle et nommés par l'évêque⁽²⁰⁸⁾.

Claude Chastillon figure au premier plan de sa vue de Melle l'église de Fossemagne telle qu'elle se présentait – dépourvue de couverture – avant les travaux du milieu du XVII^e siècle. Elle se présente comme un édifice gothique assez vaste comprenant un court transept et un profond chœur à chevet plat. Après une destruction par le feu, l'édifice aurait été partiellement restauré vers 1641, les chanoines se réinstallant dans l'un des collatéraux et lui adjoignant un petit clocher mentionné en 1791⁽²⁰⁹⁾. Un ensemble d'éléments de modénature du XV^e siècle et une partie du mur gouttereau sud de la collégiale du XVII^e siècle subsistent dans une propriété implantée à l'intersection du chemin de la Reine et de la rue de la Bretagne⁽²¹⁰⁾. La collégiale conserve le rôle hospitalier de l'établissement primitif jusqu'au XVIII^e siècle⁽²¹¹⁾ même si l'hôpital joignant l'église est presque ruiné en 1728⁽²¹²⁾. L'existence d'un cimetière n'est documentée que tardivement, avec l'inhumation de deux soldats en 1674⁽²¹³⁾.

(206) Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 154-155 : *apud Metulum est elemosinaria de Fossa Magna in parochia S. Petri et elemosinarius habet curam animarum et presentatur episcopo.... Est capellania fundata in capella Beate Marie de Metulo per Constantinum de Manec et est de presentatione dicti Constantini.*

(207) A.N., Z¹ n⁸. Selon le président Aymé, les habitants détenaient au XVIII^e siècle des preuves écrites de leur droit de présentation remontant à 1443 (Médiathèque de Poitiers, coll. Fonteneau, t. 67, p. 28).

(208) *Pouillé général...*, Paris, 1648.

(209) A. C. Melle, délib. munic. 2 août 1791.

(210) Poitiers, Service régional de l'Inventaire, Melle, dossier Fossemagne.

(211) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 115, citant les A. C. Melle : un projet de rapport au ministre de l'Intérieur remontant aux premières années du XIX^e siècle indique qu'il "n'y a que trente et quelques années qu'il n'existe plus de lit dans cet établissement".

(212) A. D. Vienne, G 431.

(213) A. C. Melle, registres paroissiaux de Saint-Pierre, 1^{er} mars 1674.



Fig. 47 : Melle : vestiges remontés de l'ancienne aumônerie de Fossemagne (n° 10) (Cliché : Inventaire général / A. Maulny, 1991 ©ADAGP).

L'aumônerie de Puyherbault (fig. 40, n° 11)

L'aumônerie de Puyherbault se dressait probablement à l'emplacement de l'actuel Champ de l'Hôpital, le long de l'ancien chemin Baudrou. Le pouillé diocésain rédigé dans les premières années du XIV^e siècle attribue le droit de présentation de l'établissement au chapitre Saint-Hilaire [de Poitiers] (214). Ce rattachement résulte probablement d'une confusion avec le prieuré Saint-Hilaire de Melle. En effet, une minute notariale du 10 mars 1692 précise que, la chapelle de l'aumônerie ayant disparu, la prise de possession s'effectue symboliquement par l'entrée du nouveau titulaire dans l'église Saint-Hilaire "où le service de l'aumônerie a coutûme de se faire" mais, en 1635, c'est le sous-doyen de la cathédrale qui en assure la collation (215). La fondation et le rattachement primitif de cet établissement resteront probablement à jamais obscurs. Les biens et revenus de Puyherbault sont réunis en 1695-1696 à l'hôpital général de Saint-Maixent (216), puis en 1709 à celui de Niort (217).

Le petit clocher de l'aumônerie semble toutefois représenté à l'arrière-plan de la vue de Chastillon (fig. 42). Un procès-verbal de visite du 4 février 1644 nous apprend que l'établissement comprend alors une chambre des pauvres à peine meublée, deux chambres pour le gardien et une grange, le tout ayant besoin de grosses réparations (218). Le cimetière partiellement fouillé en 1994 de l'autre côté du chemin Baudrou, dans la commune actuelle de Saint-Martin-lès-Melle, doit probablement être associé à cet établissement. Il est attesté en 1408 sous le nom de Cimetière nouveau (219). Cet espace funéraire s'étendant au minimum sur 3 500 m² était bordé au nord par un fossé rectiligne. Utilisé du XIII^e au XVI^e siècle, il a livré 127 coffres en pierre et plusieurs centaines de sépultures en fosse de divers types. La plus grande densité de tombes et la grande majorité des coffres s'observent dans la partie orientale du cimetière, qui correspond probablement aux abords de l'aumônerie (220).

(214) Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, op. cit., p. 310 : *elemosinaria de Podio Herbaudi est de presentatione capituli B. Hylarii.*

(215) A. D. Vienne, G 11/2.

(216) *État général des unions faites des biens et revenus des maladreries, léproseries, etc.* Paris, 1705.

(217) Arrêt du conseil du roi du 15 juin 1709 cité par Traver, *Histoire...*, op. cit., p. 118.

(218) A. D. Deux-Sèvres, B, prévôté royale de Melle, 6.

(219) A. D. Vienne, C 317 f° 312, aveu rendu à Jean de Berry le 7 décembre 1408 : "item une maison assise au puy Saint Hilaire, tenant à la maison de Couste Arnaude d'une part et tenant au chemin par lequel on va de l'église Saint Hilaire de Melle au cymenter nouvea d'autre part".

(220) Farago-Szekeres (B.), *Cimetière médiéval XIIIe-XVIe siècles, Saint-Martin-lès-Melle, le Petit-Bois*. DFS de sauvetage programmé, Poitiers, 1974 (Archives du Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes).

(221) *Pouillé général...*, op. cit.

(222) A. D. Vienne, C 317 (aveu rendu par Aimeri de Cousdun le 1er octobre 1406).

(223) Cadastre de 1835, parcelles C310-312 et 315.

(224) Traver, *Histoire...*, op. cit., p. 111-113.

(225) Saint-Jean d'Angély, t. II, pièce annexé n° 13, p. 181-182.

(226) Saint-Jean d'Angély, t. I, n° 228.

La léproserie (fig. 40, n° 12)

Absente du plus ancien pouillé diocésain, la léproserie de Melle n'apparaît que dans celui de 1648 (221). Son existence et son vocable sont toutefois attestés indirectement en 1406 par la mention d'une foire Saint-Ladre (222). Cet ensemble était établi en bordure de la route de Saintes, en contrebas des faubourgs de Fossemagne et de Bretagne. Les lieux-dits "la grande Maladrerie" et "la petite Maladrerie" (223), aujourd'hui traversés par la route de Nantes à Limoges, abritent encore une Fontaine-aux-Ladres, bassin circulaire très remanié et alimenté par une source (224).

Chapelle de la Gour (Saint-Maur ?) (fig. 40, n° 13)

Un acte de l'évêque de Poitiers Guillaume Ier pour Saint-Jean d'Angély signale l'existence à Melle d'une *capella de Gurgitibus* en 1120 (225). Le moulin et vivier d'*Ad Gurgitem*, attestés vers 1080, étaient localisés sur la Béronne, au nord du prieuré Saint-Hilaire (actuel lieu-dit "la Gour") (226). Cette chapelle correspond peut-être à la chapellenie Saint-Maur desservie dans le périmètre de la paroisse Saint-Hilaire au début du XIV^e siècle. Le prieur avait alors droit de

présentation du chapelain ⁽²²⁷⁾. Il est possible que le sarcophage mérovingien exhumé au lieu-dit "la Gour" (voir *supra*) et le bénitier (?) découvert à proximité ⁽²²⁸⁾ doivent être associés à cet édifice.

Chapelle de Ménoc (fig. 40, n° 14)

Cette chapelle dédiée à sainte Radegonde a été fondée avant 1363 ⁽²²⁹⁾ par le chanoine Jehan de Ménoc ⁽²³⁰⁾. Établie à l'angle de la Grand'Rue et de la rue allant à Saint-Savinien (actuelles rues Émilien-Traver et des Trois Marchands), elle était à l'origine comprise dans l'enclos de l'hôtel de Ménoc et dépendit longtemps des titulaires du fief des Ouches-en-Melle ⁽²³¹⁾. En mauvais état au XVIIIe siècle ⁽²³²⁾, elle fut vendue en 1791 ⁽²³³⁾ et transformée en habitation, avant de disparaître lors de la création du square du Palais en 1856 ⁽²³⁴⁾.

La chapelle Saint-Jacques (fig. 37, n° 15)

Les ruines d'une chapelle Saint-Jacques ou des Pèlerins se voyaient encore à la fin du XVIIIe siècle à l'important carrefour de la Croix-Guignon ⁽²³⁵⁾ et l'édifice est encore représenté sur l'*Atlas de Trudaine* ⁽²³⁶⁾. Des fondations auraient à nouveau été observées lors de l'élargissement du carrefour en 1941 ⁽²³⁷⁾. C'est probablement ces travaux qui amenèrent la découverte de trois sculptures mutilées aujourd'hui conservées dans une collection particulière ⁽²³⁸⁾. L'édifice correspond probablement à la chapellenie Saint-Jacques qui apparaît en 1769 à la nomination de la famille fondatrice ⁽²³⁹⁾. Son origine n'est pas connue mais sa position, la tradition d'une foire associée et l'adoption de son nom par une des portes de l'enceinte urbaine plaident en faveur d'une origine médiévale.

Une fondation virtuelle : le couvent des Cordeliers

Jean de Torsay, sénéchal du Poitou et grand maître des arbalétriers de France, demandait par son testament du 20 août 1421 la fondation "d'ung collège de Cordeliers en la ville de Melle en [sa] maison dudit lieu". Ce couvent desservi par des Franciscains de l'Observance était destiné à recevoir la sépulture des membres de sa famille ⁽²⁴⁰⁾. Jean de Torsay faisait construire parallèlement une chapelle funéraire dans le chœur de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers ⁽²⁴¹⁾. Il y fut enterré et le couvent de Melle, pour des raisons inconnues, ne vit jamais le jour.

Un cimetière près de la rue Saint-Jean ? (fig. 41, n° 16)

Le sarcophage trapézoïdal en calcaire à chevet arrondi contenant deux corps exhumés dans l'îlot du Four lors de l'aménagement d'un parc de stationnement ne correspond à aucun site funéraire attesté par les textes ⁽²⁴²⁾. Peut-être faut-il rapprocher cette découverte des ossements humains erratiques mis au jour depuis le XVIIIe siècle dans l'emprise de la place Bujault et des deux tombes observées lors de travaux dans la rue du Four ⁽²⁴³⁾.

(227) Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 310.

(228) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 188.

(229) A. D. Vienne, G 10/12 : fondation d'une chapellenie par Sibylle de Cousdun dans une chapelle préexistante, 1363.

(230) Il pourrait s'agir soit du chanoine de Sainte-Radegonde de Poitiers qui teste en 1291 (A. D. Vienne, fonds SAO, liasse 317), soit de son homonyme, chanoine cathédral décédé avant juillet 1327 (*Recueil...*, t. I (1302-1333), éd. P. Guérin, Poitiers, 1881, n° 132).

(231) Elle est d'ailleurs dénommée chapelle des Ouches dans un jugement du 1er septembre 1444 (A. D. Vienne, D 113).

(232) Médiathèque de Poitiers, ms. 383 (192) et procès-verbal de visite du 13 juillet 1705 (A. D. Deux-Sèvres, 3 E 9250).

(233) A. D. Deux-Sèvres, Q 42 (vente de 1791).

(234) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 226. Elle occupait la parcelle C 479 du cadastre de 1832.

(235) Beauchet-Filleau, *Notes...*, *op. cit.*, p. 149.

(236) A. N., F¹⁴ 8494.

(237) Le Roux (H.), Les voies de communication entre Saintes et Poitiers des origines au XVIIIe siècle, *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 5e s., t. XIII, 1999, p. 16.

(238) Coste-Messelière (R. de la), Sources et illustrations de l'histoire des établissements hospitaliers et du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle des passages de Loire au grand chemin chaussé des pèlerins de Saint-Jacques, première partie (suite), *Bull. Soc. hist. scient. Deux-Sèvres*, 2e s., t. XII, 1979, n° 3, p. 200 et n. 97.

(239) Médiathèque de Poitiers, ms. 383 (192), p. 111-113.

(240) Médiathèque de Poitiers, A. C., 15 F 62, partiellement publié par Crozet (R.), *Textes et documents relatifs à l'histoire des arts en Poitou (Moyen Âge - début de la Renaissance)*. Poitiers, 1942 (Arch. hist. Poitou, LIII), n° 418.

(241) A. D. Vienne, G 1211 (1421).

(242) Aymé (Chr.), Notice, *Bull. liaison AAPC*, t. 16, 1987, p. 57.

(243) Boutin (S.), Fouille de sauvetage sur la place Bujault, Melle (Deux-Sèvres, 1988). Bilan préliminaire et axes de réflexion. *Bull. ADANE*, n° 6, 1994, p. 62 ; information inédite communiquée par A. Bouneault.

Les établissements religieux de l'époque moderne (pour mémoire)

Le couvent des Capucins (fig. 40 et 41, n° 17) est l'unique établissement religieux de la Contre-Réforme fondé à Melle. Des acquisitions foncières et des dons réalisés à partir de 1648 permettent de constituer un vaste enclos qui relaye un quartier d'habitat déserté⁽²⁴⁴⁾. Ce couvent est supprimé en 1783⁽²⁴⁵⁾. Une partie de l'hôtel de Ménoc a également abrité un temple réformé à partir de 1634⁽²⁴⁶⁾.

L'INFRASTRUCTURE COMMERCIALE ET ARTISANALE (XI^e-XV^e SIÈCLES)

Quelques noms de commerçants et d'artisans mellois sont attestés au hasard des actes conservés, tels cet *Arlaudus mercator* qui vend un jardin de Melle vers 959⁽²⁴⁷⁾ ou ces deux cordonniers signalés à la fin du XI^e siècle⁽²⁴⁸⁾. Les creusets déposés dans quelques tombes médiévales de Saint-Pierre et de Saint-Hilaire se rapporteraient à la métallurgie du bronze, activité que l'ancienne rue des Épingliers et la découverte d'un amas d'épingles à l'emplacement d'un jardin pourraient confirmer⁽²⁴⁹⁾.

Au-delà de ces éclairages très ponctuels, l'infrastructure commerciale de Melle n'apparaît qu'au détour de sources tardives et peu disertes. Si le marché de Melle est mentionné dans une lettre de rémission de novembre 1378⁽²⁵⁰⁾, il faut attendre encore un siècle pour que la halle soit attestée : un hommage de 1473 localise alors un logis par rapport à une "cohue neuve"⁽²⁵¹⁾. En 1579, il est également question de "la ruhe publique par laquelle l'on va de la porte de la Corne à la halle"⁽²⁵²⁾. Ce bâtiment appartenant au domaine du château était donc établi à proximité de la Grand'Rue, peut-être à la place qu'occupe encore en 1832 la halle qui sera démontée et déplacée quatre ans plus tard⁽²⁵³⁾ (fig. 41, n° 18). L'actuelle rue du Four abritait également la boucherie et la poissonnerie⁽²⁵⁴⁾ (fig. 41, n° 19).

En 1406, Aimery de Cousdun avoue des droits sur la foire de Saint-Ladre⁽²⁵⁵⁾. Saint Lazare est généralement lié aux léproseries et cette mention peut être associée aux foires qui se tenaient encore à la fin du XVIII^e siècle⁽²⁵⁶⁾ au carrefour de la Croix-Guignon, près du lieu-dit la Maladrerie. Aucun document ne vient par contre attester l'existence de foires aux bestiaux sur l'emplacement du château ou à proximité avant les aménagements réalisés sous l'égide de l'intendant Blossac.

La présence de marchands à longue distance est illustrée par un texte de 1467, qui concerne un marchand mellois allant faire commerce dans le Midi, notamment à Toulouse⁽²⁵⁷⁾. Quatre ans plus tard, deux mellois obtiennent des lettres de change dans le ressort de l'hôtel des monnaies de Poitiers⁽²⁵⁸⁾. Ces mentions éparses ne permettent pas de mesurer la place tenue par Melle comme centre commercial local et régional. Elles permettent toutefois d'esquisser une géographie des pôles commerciaux à la fin du Moyen Âge : un quartier marchand entre la Grand'Rue et le château de la place Bujault ; un champ de foire excentré, au carrefour des principaux chemins de long parcours.

(244) Cf. *infra* le paragraphe "habitat civil, données archéologiques".

(245) A. D. Vienne, I H 18/105 ; pour la délimitation de l'enclos voir le procès-verbal de visite du 4 octobre 1784 : A. D. Vienne, B IV 109.

(246) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 125-126.

(247) Saint-Maixent, t. I, n° 21.

(248) Saint-Jean d'Angély, n° 223 (vers 1085) et 34 (1096-1102).

(249) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 242.

(250) *Recueil...*, t. V (1376-1390), éd. P. Guérin, Poitiers, 1891 (Arch. hist. Poitou, 21), n° 624 : des habitants de Sauzay-Vaussais amènent leur bétail au marché de Melle.

(251) Hommage d'Isabeau de Rochechouart au comte du Maine du 1er juillet 1473, cité par E. Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 227.

(252) Documents relatifs au prieuré de Fontblanche, *op. cit.*, n° XXIII.

(253) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 227 ; A. D. Deux-Sèvres, 2 O 1468.

(254) *Id.*, p. 228 et 305. Des actes notariés du XVIII^e siècle localisent également des maisons par rapport à "la Pierre marchande" (*Ibid.*, p. 227).

(255) A. D. Vienne, C 317.

(256) *Affiches du Poitou* du 16 septembre 1779. La saint Lazare est fêtée le 2 septembre. Aucune foire ne se tient plus à cette date au XVIII^e siècle puisque les *Affiches* du 18 mars 1773 mentionnent cinq foires par an, les 22 février, 25 avril, 29 juin, 1er août et 8 novembre. Celle du 25 avril correspond probablement à la foire dite de l'Affiquet (= colifichet), tenue par le prieur de Saint-Hilaire de Melle à la Croix-Guignon (Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 306).

(257) *Recueil...*, t. XI, *op. cit.*, n° 1432.

(258) Favreau (R.), Les changeurs du royaume sous le règne de Louis XI, *Bibl. Ec. Chartes*, t. CXXII, 1964, p. 243, d'après AN, Z^{1B} 286.

Moulins à eau et fours banaux

L'emplacement du vivier et du moulin de la Gour ⁽²⁵⁹⁾ établis par Bérald de Duno et sa femme et donnés avant 1087 à Saint-Jean d'Angély ⁽²⁶⁰⁾ est encore bien visible sur le plan cadastral de 1832 (fig. 40, n° 20). La chaussée du moulin, utilisée pour franchir la Boutonne, est associée à un petit étang triangulaire. Le même document révèle la trace d'un probable bief en amont du pont de Saint-Hilaire (fig. 40, n° 21).

À l'époque moderne, le four banal dépendant du seigneur châtelain était établi à l'angle des actuelles rues Saint-Jean et du Four ⁽²⁶¹⁾. Ses vestiges ont été réaménagés en 1987 ⁽²⁶²⁾. La moitié de four concédée vers 1087 à Saint-Jean d'Angély par Gérard Roux ⁽²⁶³⁾ correspond au four banal de Saint-Hilaire, établi en 1725 "près le devant de l'église" ⁽²⁶⁴⁾. Un troisième four était possédé en 1408 par l'aumônerie de Fossemagne ⁽²⁶⁵⁾.

L'HABITAT CIVIL : DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

L'habitat civil médiéval de Melle peut être modestement évoqué à travers les données de l'archéologie et une approche rapide des plus anciennes élévations conservées.

Les seules observations archéologiques réalisées concernent l'emprise du couvent des Capucins qui relaye au milieu du XVII^e siècle un quartier d'habitat sans doute déjà très déprimé. La fouille ponctuelle menée de 1984 à 1988 lors de l'extension de l'hôpital a concerné au moins trois unités d'habitat des XIV^e-XV^e siècles qui se sont développées autour d'une cour et au-dessus de galeries de carrières (fig. 41, n° 22). L'ensemble paraît déserté dans le courant du XVI^e siècle. Quelques sondages profonds ont livré du mobilier du XIII^e siècle ⁽²⁶⁶⁾ et les jardins situés au sud du couvent avaient déjà fourni en 1848 des deniers de Melle associés à des céréales brûlées (fig. 41, n° 23) ⁽²⁶⁷⁾.

L'habitat urbain a fait l'objet d'un profond renouvellement au cours du XIX^e siècle ⁽²⁶⁸⁾. Ces reconstructions ont souvent préservé des caves plus anciennes, généralement voûtées en berceau plein-cintre ou brisé et comportant des doubleaux retombant sur des chapiteaux ou des culots. Elles sont parfois associées à des galeries d'extraction ignorant les limites parcellaires et les tracés viaires ⁽²⁶⁹⁾.

(259) Le gour est un cours resserré pour l'implantation d'un moulin ou d'une pêcherie. À Melle, comme souvent dans la région, le toponyme a été féminisé.

(260) Saint-Jean d'Angély, n° 228.

(261) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 59.

(262) Boutin (S.), Melle (Deux-Sèvres), îlot du Four – square du Jeu des Rois, *Bull. ADANE*, n° 6, 1994, p. 92-94.

(263) Saint-Jean d'Angély, n° 227 : *medietatem illius furni de Metulum, ad suos areales, et quicquid in eis aedificavit.*

(264) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 207.

(265) R. de la Coste-Messelière, Sources et illustrations..., *op. cit.*, n. 237, pièce just. n° III.

(266) Sur les opérations archéologiques menées face à l'hôpital, voir les rapports d'A.-M. Fourteau de 1984 à 1986. Sur les prolongements de cet îlot d'habitat dans le cloître de l'ancien couvent : Boutin (S.), Melle, l'Hôpital, 1989, niveaux médiévaux et carrière souterraine, *Bull. ADANE*, n° 5, 1993, p. 88-89.

(267) Breuillac (E.), Monnaies au type mellois dépendant de la collection Rondier, *Bull. Soc. scient. Deux-Sèvres*, t. 8, 1891-1893, p. 135.

(268) Ce paragraphe doit beaucoup au recensement réalisé en 1991 par Pascale Pouvreau-Moisdon pour le Service régional de l'Inventaire Poitou-Charentes. Qu'elle en soit ici remerciée.

(269) Notamment Grand'Rue et rue de la Croix-Paillière.

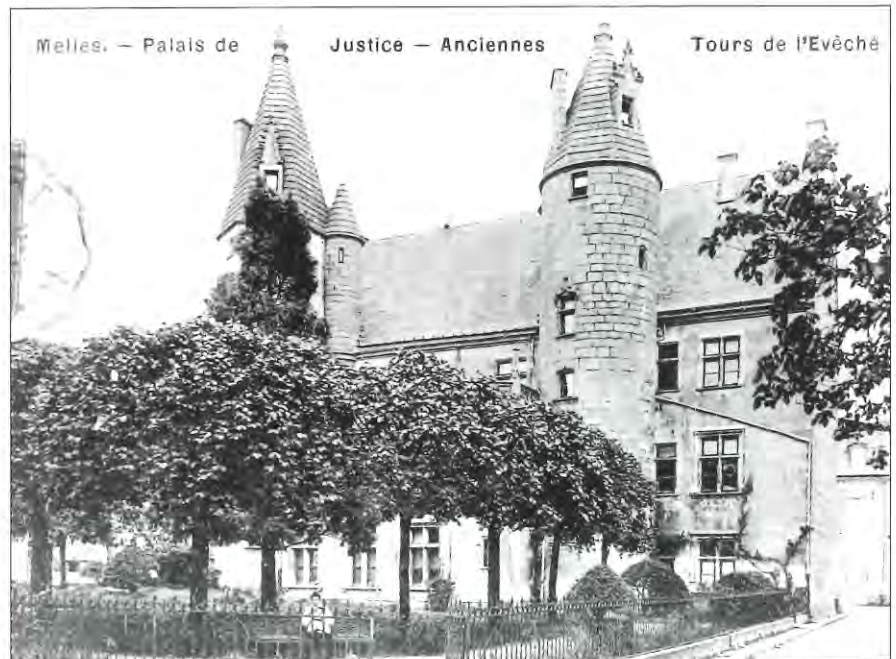


Fig. 48 : Melle : façade occidentale de l'hôtel de Ménoc (n° 25), carte postale de la fin du XIX^e siècle (Cliché : Inventaire général / A. Dagorn, 1991 ©ADAGP).

Les maisons précoces, parfois totalement englobées dans le bâti postérieur ⁽²⁷⁰⁾, ne sont le plus souvent reconnaissables que par quelques ouvertures, en majorité surmontées d'arcs en accolade du XVe siècle voire du début du XVIe siècle. Seule une baie du 11, rue Fossemagne pourrait remonter aux XIIIe-XIVe siècles (fig. 40, n° 24). De l'hôtel de Ménoc (fig. 41, n° 25 et fig. 48), presque totalement démoli pour la construction du palais de justice (1843-1863), ne subsistent que deux tours d'escaliers construites dans la seconde moitié du XVe siècle pour Guillaume de Cousdun, seigneur des Ousches-en-Melle. Un logis noble est attesté à cet emplacement au XIVe siècle et la famille de Ménoc est connue localement dès le milieu du XIIIe siècle ⁽²⁷¹⁾. Trois autres tourelles d'escaliers des XVe-XVIe siècles ont été repérées dans l'étendue de la ville ⁽²⁷²⁾. Enfin, aucun pan de bois médiéval ne semble conservé en façade.

V. DÉVELOPPEMENT ET MORPHOLOGIE (fig. 49)

Acteurs et patrimoines autour de l'an Mil

En l'absence de données précises sur le *vicus* de Melle aux VIe-IXe siècles, nous débiterons notre analyse à la fin du premier millénaire. Avant de dresser le décor des différents quartiers de Melle depuis leur origine, il est possible de citer quelques acteurs essentiels du développement de l'agglomération aux Xe-XIe siècles. Si aucun témoignage ne place Melle au nombre des domaines fiscaux carolingiens – au contraire de ce qu'affirmait Louis Halphen ⁽²⁷³⁾ – le comte de Poitou y possède des biens au moins dès les premières décennies du Xe siècle ⁽²⁷⁴⁾. Son patrimoine est établi aussi bien dans la paroisse Saint-Pierre ⁽²⁷⁵⁾ que dans l'enceinte du *castrum* ⁽²⁷⁶⁾, dont l'origine comtale est probable. Gui-Geoffroi-Guillaume (1058-1086) peut encore concéder une partie de son alleu de la Gour à la famille châtelaine ⁽²⁷⁷⁾. Le Pré le Comte, intégré à la châtellenie royale jusqu'à la Révolution ⁽²⁷⁸⁾, est peut-être le dernier vestige de ce domaine comtal de la vallée de la Béronne. Les vicomtes du Xe siècle disposent également d'alleux et de terres dans l'étendue de la *villa Metulinse* ⁽²⁷⁹⁾. Enfin, les Maingot de Melle semblent jouir au XIe siècle d'un domaine plus dispersé, sans doute en grande partie issu des deux patrimoines précédents et dont une grande partie passera dans l'orbite des monastères régionaux.

Dès le Xe siècle, trois grandes abbayes bénédictines : Saint-Maixent, Saint-Jean d'Angély et – dans une moindre mesure – Saint-Cyprien de Poitiers, disposent en effet de biens à Melle. Dans les années 950, les moines de Saint-Maixent possèdent déjà l'église Saint-Pierre et des terres. Ils reçoivent alors des maisons et des vignes dans le *castrum* et dans ce quartier Saint-Pierre, qui restera le cœur de leur domaine ⁽²⁸⁰⁾. Les plus anciens actes du cartulaire de Saint-Jean d'Angély concernant Melle remontent aux années 960 ⁽²⁸¹⁾. L'accroissement du patrimoine de Saint-Jean est surtout sensible après la prise de contrôle de l'église Saint-Hilaire par ce monastère (1076-1086). La division du territoire de Melle en deux paroisses et deux faubourgs qui s'opposent de part et d'autre du *castrum* médiéval va matérialiser durablement ces emprises monastiques. Implantés entre ces satellites, les châtelains du XIe siècle semblent

(270) 2, rue Tire-Boudin, par exemple.

(271) Pouvreau (P.), *Melle, Deux-Sèvres*. Poitiers, 1993 (Images du Patrimoine, 116), p. 46 ; Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 222-225. Sur la structure générale de l'hôtel avant sa restructuration, voir en particulier un procès-verbal de visite du 22 juillet 1757 (A. D. Deux-Sèvres, 3^E 8936). Pour la reconstruction néogothique, voir A. D. Deux-Sèvres, 4N 44.

(272) 2, rue du Bourgneuf ; 2, rue Saint-Martin ; 10, rue Fossemagne.

(273) Halphen (L.), *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne*. Paris, 1921, p. 281, n. 3.

(274) Saint-Maixent, n° 13 (908) : terre comtale établie *in villa Metulo*. Les deux notices relatant les dons des ducs d'Aquitaine à Saint-Jean d'Angély n'ont pas été prises en compte ici : l'une est manifestement fautive (Saint-Jean d'Angély, n° 5), l'autre est très tardive (Saint-Jean d'Angély, n° 2 - 1123).

(275) Saint-Maixent, n° 64 (Xe siècle) : vigne dans la paroisse Saint-Pierre jouxtant une *terra comiti*.

(276) Saint-Jean d'Angély, n° 182 (vers 1015) : le duc Guillaume le Grand et Aitildis donnent trois maisons situées dans ce *castrum* au monastère de Charentenay qu'ils ont fondé.

(277) Saint-Jean d'Angély, n° 228.

(278) Médiathèque de Poitiers, coll. Fonteneau, t. 34, p. 38 : État du domaine du roi en Poitou dressé en 1730 par le receveur général des domaines et bois de la Généralité.

(279) Saint-Maixent, n° 13 (928), 64 et 70 (Xe siècle).

(280) Saint-Maixent, n° 18, 21, 22, 64

(281) Saint-Jean d'Angély, n° 246 (vers 967) et 249 (969) ; Saint-Maixent, n° 64 et 70 (Xe siècle).

également balancer entre les deux abbayes : Maingot II de Melle est ainsi enterré à Saint-Maixent ⁽²⁸²⁾ alors que sa veuve et ses fils privilégient surtout Saint-Jean d'Angély ⁽²⁸³⁾. Le petit patrimoine de Saint-Cyprien de Poitiers, attesté par deux mentions du Xe siècle ⁽²⁸⁴⁾, fait figure d'*outsider*.

Un troisième groupe, dont l'importance est probablement sous-estimée, comprend les riches laïcs et prêtres séculiers qui apparaissent à travers les épitaphes carolingiennes découvertes à Saint-Pierre, quelques transactions et les donations d'alleux qu'ils consentent à des monastères ⁽²⁸⁵⁾. Au Xe siècle et dans les premières décennies du XIe siècle, une importante élite semble résider ou posséder des biens à Melle. La présence de tous les détenteurs du pouvoir public (seul l'évêque est ici absent), des principales abbayes régionales et de cette élite peut s'expliquer par l'existence d'un *vicus publicus* du haut Moyen Âge et par le poids des mines et de l'atelier monétaire jusqu'au Xe siècle. Elle constitue également le ferment du développement à cet emplacement d'un centre de pouvoir matérialisé par le *castrum*, les deux noyaux paroissiaux et divers faubourgs dont nous allons chercher à restituer le développement.

Le *castrum* et son organisation interne

Dans les sources écrites conservées, le *castrum* ou *castellum* de Melle est signalé pour la première fois en 950 ⁽²⁸⁶⁾. Au Xe siècle, ce point fort reste intégré à la *villa* de Melle ⁽²⁸⁷⁾. La mention des *maenia* (vers 1035) et du *murus castrum* (1047-1087) ⁽²⁸⁸⁾ ne prouve pas l'existence d'une muraille en pierre dès les Xe-XIe siècles. Son emprise primitive peut être esquissée à grands traits. Vers 1035, on sait qu'il abrite l'église Saint-Savinien ⁽²⁸⁹⁾, édifice attesté indirectement dès 928 ⁽²⁹⁰⁾. Comme les fortifications postérieures, il a donc dû épouser la pointe de l'éperon triangulaire façonné par la confluence de la Béronne et du Pinier. La position du barrage défendant l'accès depuis le plateau pose plus de problèmes et n'a jamais pu être vérifiée sur le terrain. Les maigres indices actuellement disponibles invitent à identifier ce barrage au puissant mur de terrasse attesté au cœur de plusieurs maisons de la rive sud de la rue du Bourgneuf (fig. 14, A) ⁽²⁹¹⁾. Cette rue et la ruelle la prolongeant vers le nord-ouest matérialiseraient alors approximativement la contrescarpe d'un fossé disparu. Cette anomalie se superpose aux limites de l'ancien fief de la Motte de Melle ⁽²⁹²⁾, dernier témoignage de la *turris* qui constituait le point fort de ce barrage d'éperon et surplombait la Béronne.

Vers 1030, le passage du *Conventum* traitant de Melle distingue clairement le *castrum* de cette *turris* ⁽²⁹³⁾. La restitution proposée il y a bientôt un demi-siècle par R. de la Coste-Messelière fournit une image sommaire (et surtout tardive) de la première résidence des châtelains de Melle (fig. 49). La motte et sa tour se seraient dressées entre les actuelles rue Tire-Boudin et de la Petite-Motte, l'enceinte associée étant bornée au sud-ouest par la tour dite des Prisons. Le fossé révélé par des sondages géotechniques à l'est de l'emplacement de ce flanquement vient conforter une section de ce tracé.

Les 2,5 ha défendus par le *castrum* apparaissent comme un espace très déstructuré sur le plan cadastral de 1832 : la rue Saint-Savinien est alors une courte voie établie face au portail de l'église du même nom ⁽²⁹⁴⁾. Il est tentant de faire de cet axe attesté en 1345 ⁽²⁹⁵⁾ un lien fort entre la motte châtelaine et

(282) Saint-Maixent, n° 148.

(283) Saint-Jean d'Angély, n° 219, 228, etc.

(284) Saint-Cyprien, n° 495 (don d'une vigne entre 936 et 954) ; Saint-Maixent, n° 70 (Xe siècle) : présence d'une terre de Sainte-Marie et Saint-Cyprien en confront.

(285) Pour le Xe siècle : Saint-Cyprien, n° 495 ; Saint-Maixent, n° 21, 22, 64, 67 et 70.

(286) Saint-Maixent, n° 18.

(287) *Ibid.*, n° 67.

(288) Saint-Jean d'Angély, n° 221 et 224.

(289) Saint-Jean d'Angély, n° 221 : *constructa infra maenia castris Metdalensi*.

(290) Saint-Maixent, n° 13.

(291) R. de la Coste-Messelière, *Note...*, *op. cit.*, p. 7 : les portes d'entrée des maisons "s'ouvrent sur un escalier dont les dernières marches sont appuyées sur un mur puissant, et les pièces sur lesquelles elles donnent sont, de l'autre côté, de plain-pied avec le sol".

(292) *Ibid.*, fig. p. 25.

(293) *Loc. cit.*, n. 124. Une telle dualité se retrouve à plusieurs reprises dans ce texte, comme dans la chronique d'Adémar de Chabannes (Debord (A.), *Castrum et castellum* chez Adémar de Chabannes, *Archéol. médiév.*, t. 9, 1979, p. 97-113).

(294) L'important désaxement de l'église Saint-Savinien par rapport à l'est et l'allongement de son chevet au-delà de la courtine doivent être liés à des contraintes dictées par l'organisation interne du *castrum*.

(295) *Vicum per quod itur de dicta Mota domini mei [Mengoti de Metulo] versus ecclesiam beati Saviniani* (Livre des fiefs de la seigneurie de Gascougnolles, A. N., P 520³).

un ancien sanctuaire castral. Le caractère très rectiligne de la rue invite toutefois à envisager une forte recomposition de ce tracé, peut-être dans le cadre d'une opération d'urbanisme sur laquelle nous reviendrons. Les rues Tire-Boudin et de la Petite-Motte étant des percements du XVIII^e siècle (296), seules les actuelles rues de la Mairie et de la Prison présentent également une présomption d'ancienneté. Cette dernière constitue à l'époque moderne le seul accès possible à l'ancien *castrum*, singulièrement isolé du reste de la ville.

À cette voirie indigente répondent un parcellaire informe et un maigre bâti. Toutefois, ce vide apparent constitue probablement un phénomène assez récent puisque les observations effectuées à l'emplacement du couvent des Capucins et dans les terrains situés au nord attestent l'existence d'un bâti dense au bas Moyen Âge, voire au XVI^e siècle. Pour les siècles précédents, l'atelier métallurgique (ou monétaire ?) découvert avant 1870 près de Saint-Savinien (297) demeure l'unique témoignage archéologique disponible mais plusieurs textes mentionnent la présence de maisons (*mansiones*) établies dans le *castrum* de Melle dès le Xe siècle (298) et des droits sur le pain et le vin prélevés dans cet espace aux environs de l'an Mil (299). Vers 1035, Constantin de Melle donne même à l'église Saint-Savinien des "aires pour construire des maisons dans le *castrum* de Melle" (300), formule qui rappelle fort celle des fondations de bourgs à la même époque. Vers 1093 encore, une vigne donnée au chevet de Saint-Savinien est destinée à recevoir des constructions (301). Il faut noter qu'une ambiguïté subsiste souvent dans l'emploi du mot *castrum*, qui désigne dans certains cas un territoire beaucoup plus large que la surface enclose (302).

Un dernier point nécessiterait des travaux de terrain : l'origine et la forme des résidences de vassaux des seigneurs de Melle comprises au XIV^e siècle dans l'enceinte du *castrum*. Faut-il voir dans l'hébergement des Girart de Baussais, établi à la pointe de l'éperon (303), ou dans la Tour-aux-Thébaud, qui se dressait près de Saint-Savinien (304), les ultimes traces de ces logis de *milites castri* aujourd'hui fréquemment mis en évidence par l'archéologie ?

Trois noyaux précoces : le quartier Saint-Pierre, la Gour, le quartier Saint-Hilaire

Saint-Pierre est qualifié d'oratoire en 950 (305) mais a été promu au rang d'église paroissiale avant l'an Mil (306). Établi au cœur d'un quartier minier – au point d'être bâti sur des haldes – l'édifice est dès l'époque carolingienne le centre d'un cimetière riche en documents épigraphiques d'une exceptionnelle qualité. C'est probablement à cet emplacement qu'il convient de rechercher le *vicus* signalé par les textes carolingiens. La donation d'une maison avec son courtil à proximité du sanctuaire prouve l'existence d'un habitat associé au moins dès le milieu du Xe siècle (307). À cette époque, l'abbaye de Saint-Maixent dispose déjà de l'église et accroît son patrimoine au voisinage. Divers particuliers et le comte de Poitou possèdent également des biens dans ce secteur (308), qui constituait une portion de la *villa* de Melle (309). Le faubourg Saint-Pierre s'aligne aujourd'hui à la jonction du versant oriental de la vallée et du plateau, le long d'un itinéraire menant à Saint-Maixent.

La découverte d'une tombe mérovingienne et la présence de la chapelle Saint-Maur pourraient indiquer l'existence d'une occupation précoce au lieu-dit

(296) R. de la Coste-Messelière, *Note...*, *op. cit.*, p. 7-8.

(297) Rondier, *op. cit.*, n. 40, p. 81-83.

(298) Saint-Maixent, n° 64 (donation de Baudouin et Constance, Xe siècle) ; Saint-Jean d'Angély, n° 182 (don de trois *mansiones* par le duc Guillaume et Aitildis, vers 1015). Certaines mentions sont trop sommaires pour qu'il soit possible de situer les donations dans le *castrum* ou à proximité (par exemple, Saint-Jean d'Angély, n° 224, 1047-1087).

(299) Saint-Maixent, n° 75 (donation en usufruit par Aitildis, 1000-1010).

(300) Saint-Jean d'Angély, n° 221 : *infra castrum Medilum, areas ad domos construendos, cum superpositis suis*.

(301) Saint-Jean d'Angély, n° 237.

(302) Cette confusion est par exemple évidente pour l'acte de donation de l'église Saint-Hilaire à Saint-Jean d'Angély (1078-1086), qui place cet édifice *in castro Metulo* (Saint-Jean d'Angély, n° 219).

(303) R. de la Coste-Messelière, *Note...*, *op. cit.*, fig. p. 25.

(304) Le fief est pour la première fois attesté dans la main de Geoffroy Thébaud, mort avant 1366 (Beauchet-Filleau (P.), *Le Mellois* des 14, 21 et 28 février 1926). La localisation est fournie par un aveu rendu en 1599 (A. D. Vienne, C 450).

(305) Saint-Maixent, n° 18.

(306) *Ibid.*, n° 64 : *alio loco in parrochia Sancti Petri*.

(307) Saint-Maixent, t. I, n° 67 : *in alio loco una mansionem cum curtifero, qui est in rem Sancti Petri, prope ipsius ecclesie*. C'est peut-être dans ce secteur qu'il faut également localiser les maisons données vers 959 à Saint-Maixent par Amalric et Christine (Saint-Maixent, t. I, n° 21). Elles sont établies hors du *castrum* (*foras castrum*) mais dans la *villa* de Melle.

(308) Saint-Maixent, n° 64 (Xe siècle).

(309) *Ibid.*, n° 21 (vers 959).

la Gour. Vers 1080, un moulin et un vivier ont été édifiés sur un emplacement désormais désert et concédé par le comte de Poitou ⁽³¹⁰⁾. Quelques maisons s'agréeront à une date inconnue une centaine de mètres au sud de cette chaussée, en limite de zone inondable.

L'église Saint-Hilaire existe au moins une génération avant son entrée dans le patrimoine de Saint-Jean d'Angély (1076-1086), puisqu'elle fait partie de la dot de la mère du donateur ⁽³¹¹⁾. Si l'on excepte les maigres témoignages gallo-romains analysés précédemment, aucune donnée ne permet actuellement de faire remonter cet édifice en deçà du milieu du XI^e siècle. Aujourd'hui encore, l'église semble assez isolée au fond de la vallée de la Béronne. Le *castrum* primitif se dresse sur l'autre rive, à plusieurs centaines de mètres, et le quartier Saint-Hilaire domine le prieuré à distance, sur le flanc de la colline. Le chemin de Saint-Martin-lès-Melle et de l'aumônerie de Puyherbault, qui franchit la rivière au chevet de Saint-Hilaire et explique la riche décoration de la face nord de l'édifice, ne semble avoir attiré qu'une faible urbanisation : c'est un itinéraire secondaire se dirigeant vers Brioux-sur-Boutonne qui constitue l'épine dorsale du hameau actuel. Toutefois, l'absence apparente de bâti ancien dans cet habitat groupé ne permet pas de préciser son extension médiévale. Si la paroisse Saint-Hilaire s'étend à la fin du Moyen Âge à une grande partie de la ville close, rien ne prouve que la *villa Metula* carolingienne comprenait la rive droite de la Béronne. À titre d'hypothèse, on peut envisager que la *villa Merilec*, attestée entre 951 et 963 dans une charte pour l'abbaye de Saint-Maixent, corresponde à Mérillé ou Mérilly, maison noble qui borne au nord le quartier Saint-Hilaire ⁽³¹²⁾ et surmonte des galeries d'extraction de galène argentifère ⁽³¹³⁾.

Une nouvelle étape : l'extension de la ville close vers le nord

En l'absence de données nouvelles depuis les travaux de R. de la Coste-Messelière, une fondation du château neuf de la place Bujault au cours du XII^e siècle demeure l'hypothèse la plus cohérente. Contrairement à la motte castrale qui surveillait la vallée de la Béronne (fig. 49, n° 4), le nouveau château s'élève sur le flanc oriental de la colline, regardant vers la route Poitiers-Saintes (n° 5). Son articulation par rapport à la ville n'est pas claire sur la gravure de Chastillon (fig. 42). Il est bordé par une garenne qui constitue jusqu'au début du XIX^e siècle un blocage foncier à tout développement urbain vers le nord-est ⁽³¹⁴⁾.

Le déplacement du principal point fort 200 m au nord du premier barrage d'éperon (fig. 49, A) et la désaffectation de ce barrage vont presque tripler la superficie à urbaniser. Cette nouvelle emprise va être matérialisée à une date inconnue (XIII^e siècle ?) par une enceinte de pierre (fig. 49, n° 6) dont le château neuf occupe l'angle nord-est. La Grand'Rue, auparavant rejetée en marge du *castrum*, devient la colonne vertébrale de l'organisation urbaine ⁽³¹⁵⁾. Ce grand chemin bordé par les principales structures d'échange rappelle évidemment un classique de la morphologie urbaine : le faubourg commerçant né aux portes du château. Il est toutefois possible que le développement de ce quartier soit antérieur à la naissance du nouveau château : la présence d'un site funéraire mal connu en bordure de cet axe plaiderait en faveur d'une telle hypothèse. À l'époque moderne, la halle (probablement la cohue neuve attestée

(310) Saint-Jean d'Angély, n° 228.

(311) *Ibid.*, n° 219.

(312) Saint-Maixent, t. I, n° 27. Une confusion est toutefois possible avec le lieu-dit Mérillé, c. de Saint-Martin-lès-Melle.

(313) Rondier, *op. cit.*, n. 40, p. 41.

(314) Cette garenne constitue un fief particulier dont le premier aveu connu remonte à 1688 (A. D. Vienne, C 446).

(315) Elle le restera jusqu'à la mise en service de la nouvelle route royale Nantes-Limoges en 1837-1839.

en 1473) est établie au pied du nouveau château et forme l'un des derniers lambeaux du domaine propre de la châtellenie (n° 18) ⁽³¹⁶⁾. À proximité, l'emplacement de la poissonnerie et de la boucherie a engendré l'étroit îlot allongé qui sépare la rue du Four de la Grand'Rue et barre l'entrée de la rue Saint-Jean. Le petit îlot séparant la Grand'Rue de l'ancienne halle apparaît également comme un gain sur l'espace public.

L'analyse des orientations et des rythmes parcellaires dans l'emprise de la ville a permis de détecter plusieurs trames parcellaires juxtaposées dans cette partie de la ville. Une première unité de plan orientée à 22 ° E est perceptible par bribes autour des rues Saint-Savinien et du Bourgneuf. Elle pourrait correspondre à la mise en place de ces deux voies, consécutive à la désaffectation de la face nord du premier *castrum*. Elle semble arrêtée par l'emprise de la Motte-de-Melle ⁽³¹⁷⁾.

Cette trame est partiellement occultée par un ensemble de parcelles laniérées orientées à 30 ° E et concentrées de part et d'autre de la section médiane de la Grand'Rue, plus large et régulière que ses autres parties. Entre la Grand'Rue et le Bourgneuf, l'hôtel de Ménoc et la chapelle Sainte-Radegonde sont intégrés à cette structure, qui remonte donc au plus tard au milieu du XIVe siècle.

Une troisième unité de plan est implantée entre la petite rue de la Motte et la rue des Fossés (4 ° E). Partiellement alignée sur l'enceinte urbaine, elle marque l'effacement de la première résidence châtelaine.

Enfin, un ensemble de parcelles orientées à 17 ° E a été mis en évidence de part et d'autre de la rue Saint-Jean et dans l'îlot qui abritait la poissonnerie et la boucherie. Ce secteur a livré quelques traces d'habitat de la fin du Moyen Âge ⁽³¹⁸⁾. *Extra-muros*, le noyau sud du quartier Saint-Pierre et des parcelles rurales rejoignant l'enceinte s'organisent selon une trame assez proche (14 ° E), qui pourrait témoigner d'une tentative partiellement avortée d'extension de l'emprise urbaine vers le nord.

L'enceinte de réunion, la voirie urbaine et les principales voies d'accès à la ville entretenaient des relations assez étranges. Si la section orientale de la Grand'Rue s'ouvrait sur la porte Saint-Hilaire, l'autre extrémité (rue des Trois-Marchands), fort étroite jusqu'à son réalignement en 1838, buttait sur la courtine. Le voyageur devait donc gagner la porte de Fossemagne par deux voies à angle droit (actuelles rues Raffinière et Desfontaines) ⁽³¹⁹⁾. Cette situation, bien attestée pour les XVIIe-XVIIIe siècles, existe-t-elle antérieurement ? Avant la fin du Moyen Âge, la rue Fossemagne empruntait déjà son accès actuel et débouchait effectivement face à la rue Desfontaines et non dans l'axe de la Grand'Rue, mais la porte de Fossemagne est le seul accès à la ville qui n'ait pas laissé de trace et il est donc impossible de préciser sa position originelle. La rue de Fossemagne n'est pas le seul axe majeur qui soit médiocrement relié à la voirie urbaine. Au débouché de la porte Saint-Hilaire, une forte déclivité obligeait le voyageur à bifurquer pour longer l'enceinte vers le pont de la Gour ou celui de Saint-Hilaire. La porte Saint-Jean est le seul accès desservi par une voirie rectiligne, mais cet axe butte sur le probable lotissement du quartier Saint-Pierre et effectue de larges courbes pour gagner la vallée de la Béronne. Seul axe important desservant directement la ville, le chemin de Nantes à Limoges effectue donc un parcours heurté qui constitue une invitation au contournement.

(316) Médiathèque de Poitiers, coll. Fonteneau, t. 34, p. 38.

(317) La rue du Bourgneuf apparaît dans un texte de 1406 : A. D. Vienne, C 317, aveu rendu au roi le 1er octobre 1406 par Aimeri de Cousdun.

(318) En particulier au 5, place du Four banal.

(319) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 240.

Le bourg de Fossemagne, les faubourgs de Bretagne, Pissot et Croix-Pallière (fig. 49)

Il reste à traiter des faubourgs qui entourent la ville close et représentent au début du XIXe siècle une superficie au moins égale à celle-ci. À l'est de l'enceinte, le faubourg de Fossemagne alignait ses vastes demeures de part et d'autre de la route de Limoges. Il était borné par deux établissements d'assistance : l'aumônerie de Fossemagne et la léproserie. Vers 1085, Pierre Raoul et son frère donnent à l'abbaye de Saint-Jean d'Angély des vignes établies derrière le bourg de Fossemagne ⁽³²⁰⁾. Deux ventes de la seconde moitié du XIe siècle montrent les bénédictins arrondissant leur patrimoine dans ce secteur ⁽³²¹⁾. Enfin, un *Rainaudus de Focemagne* témoigne dans une charte de 1095 ⁽³²²⁾. L'origine de ce bourg n'est pas documentée. À la fin du Moyen Âge, les demeures qui le composent, dépendent de divers fiefs. Selon Émilien Traver, le toponyme Fossemagne désignait "un grand fossé qui se trouvait en dessous du faubourg et recevait les eaux du Pinier. Il complétait peut-être les défenses de la ville" ⁽³²³⁾. La position du bourg en bordure de ce vallon suffirait peut-être à expliquer cette désignation, à moins qu'elle ne rappelle d'anciennes galeries de mine. Le chemin de Saint-Léger-lès-Melle, quittant la route de Limoges à la hauteur de l'aumônerie, structurait un petit faubourg perpendiculaire au précédent et connu sous le nom de faubourg de Bretagne. Selon G. Lévrier, ce mot désignait une étoffe de lin ⁽³²⁴⁾. Vers le sud-ouest, le petit quartier surplombé par Saint-Savinien et connu sous le nom de faubourg Pissot correspond à un petit fief ⁽³²⁵⁾ tardivement loti. Enfin, l'espace compris entre le *castrum* et l'église Saint-Hilaire est encore aujourd'hui occupé par le faubourg de la Croix-Pallière, qui recèle quelques vestiges d'habitat de la fin du Moyen Âge.

CONCLUSION

Malgré l'incomplétude des données archéologiques et les problèmes posés par le vocabulaire des textes, il apparaît évident que le *castrum* de Melle occupe dès la seconde moitié du Xe siècle une position centrale dans le développement de l'agglomération. Son *suburbium* ⁽³²⁶⁾ voit déjà croître un ou plusieurs noyaux d'habitat extérieurs. La richesse de la documentation conservée pour la période 950-1100 fournit d'ailleurs une image des patrimoines fonciers et de la mise en place des différents quartiers plus détaillée que dans n'importe quelle autre ville régionale. C'est en deçà et au-delà de cette période faste que la lecture de la topographie melloise devient difficile. Pour le haut Moyen Âge, les nouvelles connaissances acquises sur les mines ne peuvent encore être corrélées à aucune donnée précise sur l'organisation de l'habitat. Tout au plus peut-on envisager une prééminence originelle du quartier Saint-Pierre. À l'autre bout de la chaîne, les XIIe-XIVe siècles n'ont laissé pratiquement aucune source utilisable pour comprendre l'implantation du château neuf et l'expansion du centre urbain vers le nord. Les plus anciens plans conservés ne semblent guère plus fiables : ils renvoient de la ville – avec son vieux *castrum* vide et son château neuf transformé en place publique – une image qui ne correspond sans doute guère à la réalité de la fin du Moyen Âge. Seule l'archéologie paraît aujourd'hui en mesure de compléter et de remettre en cause le tableau trop sommaire brossé dans ces pages.

(320) Saint-Jean d'Angély, n° 223.

(321) *Ibid.*, n° 32 (1060-1091) et 34 (1096-1102).

(322) Saint-Cyprien, n° 498.

(323) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 114.

(324) Lévrier, *Précis historique...*, *op. cit.*, p. 91.

(325) Traver, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 241.

(326) Le terme est utilisé dès les environs de 960 (Saint-Jean d'Angély, n° 245).



**LES PETITES VILLES
DU HAUT-POITOU DE L'ANTIQUITÉ
AU MOYEN ÂGE**

FORMES ET MONUMENTS

**VOLUME 2 /
ANGLES-SUR-L'ANGLIN, ARGENTON-CHÂTEAU,
CHARROUX, MELLE, PARTHENAY, ROM**

Sous la direction de
Luc Bourgeois

Textes de **Nicole AUGEREAU, Luc BOURGEOIS, Maria CAVAILLÈS,
Nadine DIEUDONNÉ-GLAD, Florian TÉREYGEOL, Cécile TREFFORT**

Mémoire XXVII - 2005

AP